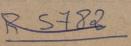


Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos obonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription







EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRÈ DU JURY ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. - PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIVE ARRONDISSEMENT)

# Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

# APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. - PAR L'EAU CHAUDE. - A AIR LIBRE. - PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFÈRES A AIR CHAUD

# VENTILATION

# RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

ENTREPRS, CONSTRES, ELECTRICIENS

26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

1882, Diplômes d'honneur. LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE CETTE INDUSTRIE. 1885, Hors concours. Membre du Jury.

ENTREPRENEURS DE L'ÉTAT, DU SÉNAT, DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DES PALAIS NATIONAUX. DES MINISTÈRES, DES CHEMINS DE FER, DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. ETC., ETC.

SEULS CONCESSIONNAIRES DE TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS ELECTRIQUE

LE

SONNERIES ÉLECTRIQUES

2 MEDAILLES OR

PORTE-VOIX

BARCELONE ET BRUXELLES

Accordées spécialement

pour les Téléphones MILDÉ



S'adaptant sur les réseaux de sonnerie existent de sonnerie existant sans augmentation de fil ni de piles.

Le poste sans sonnerie:

20 fr.

Plus de 10,000 postes Mildé sont en fonction actuellement.

PARATONNERRES GRENET

**ECLAIRAGE ELECTRIQUE** 

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande. — Envoi franco des brochures et catalogues illustrés. La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur on un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.

# LISTE GÉN UDICATIONS

ALD LE CE	vermue des add
PARIS  — 5 JUILLET —  TRIPUNAL DE COMMENCE	MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine).  Murs de clôture à l'école des gar- çons. 4,272 fr.
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Installa tion définitive de l'école professionnelle d jeunes filles, rue de Poitou (4 lots). 75,755 fr.	e — 6 JUILLET —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Travaux de granit, pavage, etc., aux entrepôts de Bercy (2 lots) 122,499 fr.	tion d'un lavoir couvert 1,250 fr.
— 18 JUILLET —  CHEMIN DE FER DE L'ETAT, A PARIS  — 42 plaques tournantes de 4 <sup>m</sup> 50 de diamètre	MAIRIE DE LAVAZAN (Gironde) Construction d'une mairie
DÉPARTEMENTS	MATRIE DE SERIGNAN (Hérault). — Tranformation de l'école des garçons en école mixte
PREFECTURE D'ORAN (Algérie). — Cons-	
truction de canaux d'irrigation à Rassin	(Ariège). — Travaux à l'asile d'aliénés de Sain Lizi-r
- Réparation à l'hôtel-de ville et à l'église	PRÉFECTURE D'ALGER. — Ecole de gar cons avec logements à Tizy-Ris- niff
(Landes). — Constructions d'écoles (2 lots)	— 8 JUILLET —  MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Réfection partielle de la couverture du
SOUS-PREFECTURE DE COGNAC (Charente). — Clôture du cimetière de Mesnac	théâtre
SOUS - PRÉFECTURE DE TONNERRE (Yonne). — Construction d'un lavoir et réparation d'un abreuvoir à Fléys 4,123 fr. 35  — 5 JUILLET —	de paix (7 lots)
MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine). — Murs de clôture à l'école des gar- çons	Lourdes50,000 à 65,000 fr.  — 8 JUILLET —  PREFECTURE DU CHER. — 2° lot de ter-
PREFECTURE DU MORBIHAN. — Maisonabri pour le canot de sauvetage au port de Palais	rassement et ouvrage d'art à la ligne d'Issoudur à Saint-Florent
PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MO- SELLE. — Travaux de chemins et construction de ponts (5 lots)	pont sur l'Argens
PREFECTURE DU LOIRET. — Reconstruction du pont de Souville à Yèvre-le-Châtel	filles de Neuvy Bouin 6,526 fr. 75  — 9 JUILLET — SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY
SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre). — Construction d'école mixte à Cunceyles-Varry (4 lots)	(Deux-Sèvres). — Travaux au presbytère de Saint-Georges-de-Noisné 2,282 fr. 57  — 9 JUILLET —  PORT DE BREST (Finistère). — Captation
SOUS - PREFECTURE DE MARENNES (Charente Inférieure). Construction du che-	de source et établissement d'une distribution d'eau 208,259 fr. 74  — 40 JUDLET — SOUS-PREFECTURE DE DOLE (Jura). —
min de grande communication n° 99 et d'un mur de défense	Travaux communaux (2 lots) 37,588 fr. 68  — 10 JULLET — SOUS-PRÉFECTURE DE BRESSUIRE
truction d'une école de garçons et appropriation de celle des filles	(Deux-Sèvres). — Restauration du clocher de l'église de Saint-Laon
consultations médicales, hangar, etc. (6 lots)	de fontaines à Beaufort 47,406 fr. 38  — 10 JUILLET — PREFECTURE DU CHER. — Chemin de fer
MAIRIE DE MONTREVEL (Ain). — Ecole de filles avec mobilier scolaire (2 lots)	de Bourges à Cosne. — 3° lot d'infrastructure sur 7,842 m. 836 3,000,000 fr. »  — 12 JUILLET —  PREFECTURE DU FINISTERE. — Agran-
MAIRIE DE LEPAUD (Creuse). — Réparations à l'église 6,717 fr. 05	dissement de l'asile d'aliénés de Saint-Athanase <u>a Quimper (5 lots)</u>
MAIRIE DE PEREUIL (Charente-Inférieure). — Parachèvement de la maison d'école	paration à la conduite d'eau d'Aulnat

N	ÉRALE DES ADJ	
	MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine).  Murs de clôture à l'école des gar-	
- e	cons	-
)	aval du pont du chemin de fer. 92,000 fr.	))
	MAIRIE DE GIPCY (Allier). — Construction d'un lavoir couvert 1,250 fr. 2	-
	MAIRIE DE LAVAZAN (Gironde) — Construction d'une mairie 1,000 fr.	- % -
	— 6 JUILLET. —  MAIRIE DE SERIGNAN (Hérault). — Trans formation de l'école des garçons en école mixte	
	PREFECTURE DES BASSES PYRENEES  — Construction d'un pont sur le Gave de Pau à Argagnon	ı
	— 7 JULLET — SOUS PREFECTURE DE SAINT-GIRONS (Ariège). — Travaux à l'asile d'aliénés de Sain Lizi-r	
	— 8 JUILLET — PRÉFECTURE D'ALGER. — Ecole de gar- çons avec logements à Tizy-Ris- niff	
-	MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Réfection partielle de la couverture du théâtre	
1	— 8 JULLET —  MAIRIE DE MARLE (Aisne). — Aménagement du bâtiment de la justice de paix (7 lots)	
	— 8 JUILLET — CHEMIN DE FER DU MIDI A BORDEAUX (Gironde). — Infrastructure pour l'établissement de la deuxième voie entre Ossun et Lourdes	
	— 8 JUILLET — PREFECTURE DU CHER. — 2º lot de terrassement et ouvrage d'art à la ligne d'Issoudun à Saint-Florent	
	PREFECTURE DU VAR. — Réparation du pont sur l'Argens	-
	— 9 JUILLET — SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Achèvement de l'école des filles de Neuvy Bouin	
	SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Travaux au presbytère de Saint-Georges-de-Noisné 2,282 fr. 57	
	PORT DE BREST (Finistère). — Captation de source et établissement d'une distribution d'eau	
	- 10 JULLET - SOUS-PREFECTURE DE DOLE (Jura) Travaux communaux (2 lots) 37,588 fr. 68	STATE OF STA
()	Ous-Préfecture DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres). — Restauration du clocher de l'église de Saint-Laon	
( -	PREFECTURE DU JURA. — Construction de fontaines à Beaufort 47,406 fr. 38	
07-	PREFECTURE DU CHER. — Chemin de fer de Bourges à Cosne. — 3° lot d'infrastructure sur 7,842 m. 836 3,000,000 fr	
	— 12 JUILLET —	

MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine). Murs de clôture à l'école des gar- çons	MAIRIE DE SAINT-ETIENNE (Loirê) Construction du lycée, rue Fon- tainebleau (7 lots)
MAIRIE DE LORIOL (Drôme). — Digue en aval du pont du chemin de fer. 92,000 fr.	MAIRIE DE MONTRACOL (Aain) Re-
MATRIE DE GIPCY (Allier). — Construc- tion d'un lavoir couvert 1,250 fr. » — 6 JUILLET —	MAIRIE DU BLANC (India)
MAIRIE DE LAVAZAN (Gironde) — Construction d'une mairie 1,000 fr. » — 6 JUILLET. —	MAIRIE DE GAULT-SAINT-DENIS (Eure
MAIRIE DE SERIGNAN (Hérault). — Transformation de l'école des garçons en école mixte	asile de nuit
PREFECTURE DES BASSES PYRENEES.  — Construction d'un pont sur le Gave de Pau à Argagnon	formes à l'île d'Aix
SOUS PREFECTURE DE SAINT-GIRONS (Ariège). — Travaux à l'asile d'aliénés de Sain Lizi-r. 25,000 fr.	PORT DE BREST (Finistère') — Fourni ture de 600 tonnes de ciment à puise lente, did de Portland (2 lots)
PRÉFECTURE D'ALGER. — Ecole de gar- çons avec logements à Tizy-Ris- niff	PORT DE BREST (Finistère). — Concours pour la construction de 2 passerelles métalliques. — 16 JUILLEL —
— 8 JUILLET —  MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Réfection partielle de la couverture du théâtre	MAIRIE DE MARSEILLE (Bouches-du- Rhône). — Génie. — Magasins à poudre souter- rains dans les ouvrages des lles Frioul. — 47 JUILLET —
— 8 JUILLET —  MAIRIE DE MARLE (Aisne). — Aménagement du bâtiment de la justice de paix (7 lots)	PREFECTURE DES PYRENEES-ORIEN- TALES. — Travaux divers (2 lots) 72,274 fr. 60
CHEMIN DE FER DU MIDI A BORDEAUX (Gironde). — Infrastructure pour l'établissement de la deuxième voie entre Ossun et	MAIRIE DE MARSEILLE (Bouches-du- Rhônes). — Travaux de viabilité et d'égouts pour le prolongement de la rue des Incurables
Lourdes	MAIRIE D'ORIVAL (Seine Inférieure). — Construction d'une école de filles et école enfantine (6 lots)
a Saint-Florent	PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Pont à tablier métal·ique de 123°50 d'ouver- ture sur l'Allier, à Joze
— 9 JUILLET — SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Achèvement de l'école des filles de Neuvy Bouin	SOUS PREFECTURE DE SEMUR (Côte-d'Or). —Construction d'un chemin et établissement d'une distribution d'eau (2 lots)
— 9 JUILLET — SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Travaux au presbylère de Saint-Georges-de-Noisné 2,282 fr. 57	HOSPICES D'ORLEANS (Loiret). — Travaux divers (8 lots)
PORT DE BREST (Finistère). — Captation de source et établissement d'une distribution d'eau	MAIRIE DE SAINT-MOREL (Ardennes). —  Mairie et groupe scolaire
— 10 JUBLET — SOUS-PREFECTURE DE DOLE (Jura). — Travaux communaux (2 lots) 37,588 fr. 68	truction d'un tunnel au pont de la Clue
SOUS-PRÉFECTURE DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres). — Restauration du clocher de l'église de Saint-Laon	HOSPICE DE CHATEAU-THIERRY (Aisne). — Grille le long du jardin de l'Hôtel-Dieu
PREFECTURE DU JURA. — Construction de fontaines à Beaufort	MAIRIE DE GRENOBLE (Isère). — Construction du pont de la Porte de France
PREFECTURE DU CHER. — Chemin de fer de Bourges à Cosne. — 3° lot d'infrastructure sur 7,842 m. 836 3,000,000 fr. • — 12 JUILLET —	— PROCHAINEMENT —  MAIRIE DE SONCHAMP (Seine-ef-Oise). —  Construction d'une école mixte. 20,451 fr. 38
PREFECTURE DU FINISTERE. — Agrandissement de l'asile d'aliénés de Saint-Athanase à Quimper (5 lots)	Sur demande de MM. les entrepre- neurs, il peut être fourni copie des pièces
- 12 IUILLET -	des dossiers des adjudications.  PRIX MODÉRÉS.

# VITRAUX D'ART DE TOUS STYLES G. PIVAIN. place et be Voltaire 109 PARIS. Envoi franco du catalogue ser demande.

POUR LE

## DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ DES PIERRES CALCAIRES

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres com-munes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des cons-

roches. — Restauration. Remise eu état des constructions détériorees

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.

Suc. à Paris. 45 an de l'Opéra et 16 r d'Argenteuir

# MÉDAILLE DOR A L'EXPOSIT ON UNIVERSELLE DE 1889 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE



## LA MACHINE A ÉCRIRE "REMINGTON"

JA MACHINE A KURIKE REMINOTON

3 fois plus rapide que l'écriture à la main.

La plus simple, la plus solide et la scule qui ait été adoptée dans les Ministères, ainsi que dans les grandes administrations, etc. 90 sur 100 de toutes les machines en usage. dans le monde entier, sont du système Remington.

Envoi, sur demande, de prospectus, spécimen d'écriture, etc.

Wyckoff, Seamans et Benedict

18, Rue de la Banque, Paris.

# 61, FAUBOURG POISSONNIÈRE, A PARIS

FAÏENCES FINES EN TOUSGENRES, BLANCHES, IMPRIMÉES OU DÉCORÉES CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEURLES DE TOILETTE PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES. FILTRES, ETC.

CARREAUX POUR REVETEMENTS

Pour tous renseignements s'adresser : 61, faubourg Poissonnière

BAIGNOIRES et CHAUFFE-BAINS

Hydrothérapie génerale

Installations complètes d'établissements et de salles de bains particulières.

BORDIER

Constructeur, Bté., S. G. D. G.



APPAREILS de LESSIVAGE

Chaudières. — Cuviers. — Séchoirs

installations complètes pour blanchisseries Communautés, Lycées, Collèges, etc.

2, rue Claude-Vellefaux

PARIS

CHAUFFE-BAINS SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN. APPAREILS DE LESSIVAGE SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI FRANCO DE CATALOGUES



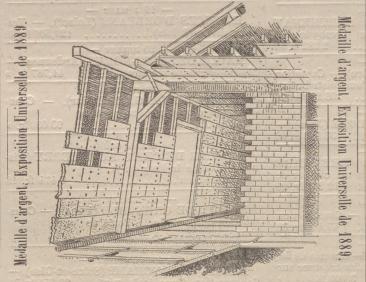
ROCHE AINÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

36, rue Guersant.

- Paris, (Ternes.)

APPLICATIONS ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES

# DE LA PULVÉRISATION DU LIÈGE



Briques et carreaux pour cloisons intérieures, combles d'ateliers, de mansardes, hourdis de planchers, revêtements de machines, chaudières, réservoirs, caves, glacières, celliers, et tous autres locaux qui doivent être préservés de la chaleur, du froid, du bruit ou de la trépidation.

Ciment plastique hydrofuge à base de liège, pour moulages en tous genres artistiques et industrielles; légèreté, finesse, solidité, pour panaeaux décoratifs en toutes dimensions, obtenus sans gauchissement ni etraits pour salles à manger, vestibules, billards, etc.

Betons isolateurs et calorifuges pour revêtements de murs et de planchers. Extrêmement lègers, imputrescibles et ininflammables. Ces bétons sont d'une application facile et pratique.

Reproduction à l'échelle exacte de plans et dessins façades ès natur Reproduction de fa intérieurs d'après et

Photogravure typographique Photolithographie

Rue de Fleurus Légion d'honneur, Méd. Argent. Anvers 1885. Diplôme d'honneur, PARIS Chevalier I Méd. Or, A

Ville de Paris, de l'Etat 80 HANGARS ECONOMIQUES d. ENTREPREDE ÉLEPHONE Dombasle, RPENTES BOIS E fer, brev. 8. Rampes en fer, brev. s. g. USINE A VAPEUR Escaliers en rue AUL 60,

NOUVELLE MOSAIQUE pour DALLAGE et DECORATION · ÉMAUX - OR - MARBRE · CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT Echantillons par retour de courrier. HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

> CARRELAGES MOSAIQUES EN GRÊS - CÉRAME PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES

DE PONT-SAINTE-MAXENCE
CORBASSIÈRE & FILS
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS XPOSITION
RIVERSELLE
DE 1889
DAILLE D'OR
ET
D. D'ARGENT

16, rue de la Chapelle.

CRÉATION
DES PAVAGES
CÉRAMIQUES
A PARIS EN 1875
30 Médailles
Or et Argent
Paris. EXPOSITION UNIVERSELLE MÉDAILLE D'OR

MÉD. D'ARGENT

VITRAUX DE TOUS STYLES

J. B. PIVAIN & G. PERRINEL

J. B. PIVAIN. SUCCESSEUR

DÉCORATION SOUS VERRE } RESTAURATION DE VITRAUX

SPECIALITÉ D'ÉMAUX POUR MEUBLES 86, Boulevard Voltaire. PARIS

PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS DE BOULOGNÉ-SUR-MÉR

TESTET 124, rue de Tocqueville.

CARRELAGES
UNIS ET
DESSINS VARIÉS
ÉGOUTS



GRANIT SPHALTE PAVAGE

GENIE SANITAIRE Etablissement complet du tout à l'égout. ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.

INSTALLATIONS D'AGURIAS SELLERIES - VACHERIES ETC.

Maison MUSGRAVE & Co, limited PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.

MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883

On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.

CATALOGUES et devis franco sur demande.

MUSGRAVE ET C°, LIMITED PARIS. — 240, sue de Rivoli. — PARIS

CARRIAUX MOSAIQUIS IJ PAVIS

EN PORTLAND COMPRIMÉ
HENRI TAUSIN A St QUENTIN (AISNE) Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE (Vaucluse).

Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre

DIRECTION: 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE

# FRANÇOIS COIGNET & C"

PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS BÉS G D G CARRELAGES

Striés pour cours et passages dits mosaïques en ciments colorés en mosaiques de granits et de marbres

MOSAIQUES COIGNET B'SGDG

CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc. MOSAIQUES DÉCORATIVES EXÉCUTION SUR PLACE

MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

3, rue des Mathurins, Paris. USINES A ASNIÈRES (SEINE)

SOCIÉTE GENERALE DU Durcissement du l'lâtre

PAR LA

MARMOREINE

Exposition Universelle Paris 1889 Récompense Unique

Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que ela est nécessaire, comme on le ferait d'une daque demarbre.

La **Marmoreïne ne couvre pas** et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, **continue à respirer**. — Rien donc de commun

continue à respirer. — Men den avec le silicate.

A l'assistance publique de Paris, un mur d'hôpital ainsi durci, après 42 lavages consécutifs à 24 heures de distance l'un de l'autre, n'a donné aucun changement appréciable avec la partie durcie mais non avée.

En imperméabilisant les saillies et ornements d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.

DERNIERS TRAVAUX FAITS:

Restauration Arc du Carrousel;
3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre);
5.500<sup>m</sup>. Caisse Nat. d'Epargne des Postes et Télégraphe

PRIX DANS PARIS

( main-d'œuvre comprise )

Le mètre pour durcissement simple...... 0 fr. 5

Le mètre pour durcissement et teinture... 0 fr. 8

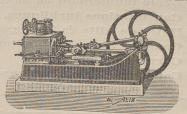
Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 4

31, Rue Bonaparte.

26, avenue de Suffren, Paris

Exposition Universelle. — Paris 1889 HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

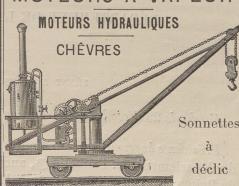
FONDATIONS A L'AIR COMPRIMÉ



COMPRESSEUR COMMANDÉ PAR COURROIE

Treuils de Sas à air

MOTEURS A VAPEUR



GRUES A BRAS ET A VAPEUR

ALEXIS MÉNARD SUCT DE CONSEIL Rue Marcadet, 279, Paris

CHARPENTE & MENUISERIE EN FER

SERRURERIE D'ART,

ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES

Spécialités brevetées, systèmes Cairol et A. Ménard

Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en

verre.

verre.

Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.

Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.

Glaces et Portes a coulisse.

Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.

Chassis mécaniques pour écoles, casernes,
cuisines, etc.

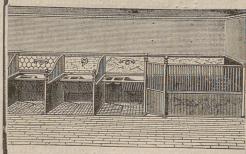
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats

SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUITS.

Appareils de levage de tous systèmes
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.

COMMISSION pour tous articles du bâtiment.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES BERGER ET BARILLOT MOULINS (ALLIER) PLANS



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889 MÉDAILLE D'ARGENT

SPÉCIALILÉ DE STALLES ET BOXS

A ARMATURES FER FORGÉ PANNEAUX BOIS DÉMONTABLES

PANNEAUX FER SANS SONORITÉ

SOLIDITÉ GARANTIE Tarif et album franco sur demande.

### SOMMAIRE:

TEXTE. - Salon d'architecture. - 1890.

Le Centenaire de la Société centrale des architectes.

Congrès annuel des architectes français.

Exposition universelle de 1889. — Porte de la section suisse. — Cheminée Renaissance.

École municipale du Musée à Tours.

Consultations juridiques.

Hôtel de ville de Valence.

Constructions des hôpitaux et des hospices.

Correspondance.

Concours. — Nominations. — Nouvelles.

DESSINS. — Frontispice.

Cartouche de la Société centrale. — Dessin de M. N. Escalier.

Cheminée renaissance,

École municipale du musée à Tours. — Coupe et plan. — Détail d'une travée.

Hôtel de ville de Valence, -- Plans de MM. Bertsch Proust et Bichoff,

Construction des hôpitaux. — Partis divers. — 7 croquis.

PLANCHES HORS TEXTE:

Planche 73. - Porte de la section suisse.

Planche 76. — École municipale du musée à Tours,

# SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES

DU

### DÉPARTEMENT DE LA MARNE

SÉANT A REIMS

Fondée le 29 décembre 1875 et autorisée le 19 février 1876.

Présidents honoraires: MM. Collin père, ancien architecte du département; N. Brunette \*, ancien architecte de la ville de Reims; E. Thiérot, architecte à Reims, inspecteur diocé-

ANNÉES 1890 ET 1891

Bureau: MM. F. Poisel, président; A. Bègue, vice-président; H. Chalmandrier, secrétaire-archiviste; P. George, trésorier.

Reims; N. Brunette , ancien architecte de la ville de Reims; Collin père, ancien architecte du département; E. Collin, architecte à Châlons; H. Dautreville, architecte à Reims; E. Galot, architecte à Châlons; L. Gillet, architecte du département; J. Godfrin, architecte à Reims; A. Gosset , architecte à Reims; P. Gosset, architecte à Reims; Ch. Gozier, architecte à Reims; E. Lamy, architecte à Reims; E. Leclère, architecte à Reims; F. Poisel, architecte à Châlons; J. Quenardel, architecte à Reims; E. Thiérot, architecte à Reims; A. Tuniot, architecte à Reims.

1880. — MM. E. Brunette A. architecte de la ville de Reims; P. George, architecte à Châlons.

1881. — M. A. Gaillandre, architecte à Epernay.

1882. — M. E. Boiron, architecte de la ville de Sézanne.

4887. — M. H. Chalmandrier, architecte de la ville de Châlons.

1888. — M. L. Brémont, architecte à Châlons.

 $1890.\ -$  M. L. Fossier, architecte à Reims; A. Aubertin, architecte à Châlons.

Membres décédés: M. Millard, architecte à Reims.

1888. — M. A. Vagny ¾, ancien architecte de la ville de

1889. — MM. J. Fossier, architecte à Reims; Boiron, ancien architecte de la ville de Sézanne.

## BIBLIOGRAPHIE

Méthode générale d'enseignement, par M. Charles Casalonga, ingénieur des Arts et Manufactures.

Au moment où de tous côtés on se préoccupe de la question du surmenage intellectuel des élèves dans les écoles et des diverses méthodes pédagogiques et d'enseignement, nous avons pensé qu'il était opportun, peut-être utile, d'exposer la méthode pédagogique à laquelle nous ont entraîné l'observation, l'expérience et l'étude des faits.

Apprendre bien, rapidement et sans fatigue, tel est le résultat qu'il faut chercher à atteindre dans toute méthode d'enseignement.

Depuis que, jeune encore, élève à diverses écoles, puis soldat, puis officier, il nous a été donné d'observer comment on enseignait, comment on instruisait, nous avons été frappé de l'importance que le sens de la vue avait dans l'enseignement, de quelque nature qu'il fût, élémentaire, secondaire, professionnel ou même supérieur.

C'est en nous fondant sur cette donnée essentielle dont l'importance a d'ailleurs frappé l'esprit d'autres auteurs, que nous avons cherché le moyen d'en faire l'application à une méthode générale d'enseignement, pouvant rendre des services dans les établissements scolaires et surtout dans les familles.

Des hommes dévoués à leurs semblables se sont attachés à favoriser l'instruction et l'éducation, tant intellectuelles que physiques, afin de préparer pour la Société une vaillante jeunesse dont l'esprit cultivé se soit élevé dans un corps sain et robuste.

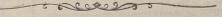
C'est à cette noble tâche que nous avons voulu consacrer une partie de nos propres efforts, trop heureux si nous réussissons à faire entrer dans ce concert d'ardentes bonnes volontés, une part, si petite soit-elle, d'utilité publique. — En vente, 15, rue des Halles, Paris, et dans tous les kiosques.

Recueil des Œuvres de G.-M. Oppenord, premier architecte de Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France.

Contenant deux mille motifs avec fragments de Consoles, Agrafes, Cartels, Trophées, Portes, Autels, Chandeliers, Lutrins, Girandoles, Tombeaux, Fontaines, Cheminées, Lambris de menuiserie, Sculptures sur pierre, sur marbre ou sur bois, Décorations d'appartements, Obélisques, Grilles, Fragments d'architecture pour intérieurs et jardins, Mobiliers d'églises, etc.

Un beau volume in-4° jésus, composé de 120 planches. Exemplaire livré en carton : 60 francs.

Ce livre peu connu, la rareté insigne des planches qui le composent en étant la cause, est un des plus riches en documents de tous genres sur l'Art décoratif du xviiie siècle; et renferme tout ce que ce siècle a vu produire de plus simple, de plus élégant et de plus majestueux.





levé et la restauration de l'abbaye de Fontevrault, dans le Maine-et-Loire. Cette abbaye célèbre, où les hommes — très justement devaient obéissance aux femmes, fut fondée, à la fin du xie siècle, par Robert d'Arbrissel, un des promoteurs de la première Croisade. Elle est aujourd'hui trans-

formée en maison centrale de détention.

L'église abbatiale a été construite en 1105. Dans la grande nef — « cimetière des Rois » — on voit encore les sépultures de Henri II d'Angleterre, d'Éléonore de Guienne, de Richard Cœur de Lion et d'Isabeau, veuve de Jean sans Terre. Les bâtiments les plus remarquables sont : un cloître roman restauré au xvie siècle; la Salle capitulaire où des fresques intéressantes viennent d'être dégagées du badigeon qui les couvrait; la chapelle Sainte-Catherine, la fontaine Saint-Robert, le réfectoire; enfin ce qu'on appelle encore, dans la contrée, la tour d'Evrault, en souvenir d'un brigand fameux qui, dit-on, allumait là des feux, pendant la nuit, afin d'attirer, pour les piller, les voyageurs égarés. Ce bâtiment, semblable à beaucoup d'autres dont la destination n'est pas contestable, était, en réalité, la cuisine de l'abbaye. Cuisine isolée, monumentale, disposée pour suspendre les viandes et les poissons qu'au moyen âge on fumait afin de les conserver. Il est curieux qu'on se soit longtemps mépris sur la nature d'un édifice aussi clairement approprié à sa destination.

La Cuisine de Fontevrault, comme beaucoup d'autres édifices semblables du moyen âge, est d'une structure et d'un aspect qui conviendraient très bien aux fours crématoires à construire dans nos cimetières.

M. Ridel doit être félicité sans réserves. Son talent et son 5° Année. - Nº 38.

des meilleures qu'on ait faites.

M. Lafargue a restauré, en Touraine, un château du XVe siècle, de silhouette assez pittoresque, mais peu intéressant au point de vue architectural. Les trumeaux sont recouverts par des crépis verdàtres qu'on voudrait voir remplacés par de la brique véritable ou même simulée. Avec la coloration qu'elle donne et la variété qu'elle permet, la brique eût égayé les façades tout en accusant davantage leur ordonnance. Les frontons surmontant les lucarnes auraient pu être troués de petites baies qui les auraient allégés tout en servant à éclairer et à ventiler les combles.

Malgré son aspect un peu morose, la restauration de M. Lafargue dénote un goût très fin, une connaissance approfondie de l'architecture locale.

Les dessins qui représentent le pavillon du Brésil, exécuté à l'E.U., sont brillants; ils font bien valoir toutes les qualités de l'œuvre de M. Dauvergne et ils atténuent, autant que possible, ce qui la surchargeait.

En s'inspirant du parti adopté par M. Vaudremer dans l'église de Montrouge, M. Amiard a projeté de construire une autre église de moindre importance.

M. Davi propose d'élever un monument en l'honneur du... macrobisme. A cet effet il a accumulé et assez bien ajusté de nombreux motifs d'architecture.

L'escalier que M. Rives vient d'exécuter au musée Grévin ne descend pas au grenier, c'est vrai; mais il paraît monter à la cave!!

M. Paul Lafollye a fait, en Italie, de belles études de voyage.

Un commerçant doit être flatté de posséder une devanture de magasin composée par M. Roussi. Il doit exulter lorsqu'un dessin de cette devanture figure au Salon.

Les deux compositions de M. Bouvy montrent de l'imagination, de celle qui porte à rêver de beaux décors.

M. Demay a fait un *projet de château*. Les toits ne sont pas assez découpés; leur silhouette n'est pas franchement accusée. Ce qu'il y a de mieux, c'est la chapelle qui est très bien. Dans quelques-uns de ses détails, elle rappelle la chapelle du château de Chantilly.

M. Lépouzé est un rêveur, un poète, un philanthrope. Dans un mémoire relatif à son projet de monument commémoratif du Centenaire, il explique éloquemment son but: apaiser les luttes de classes; poursuivre la suppression des guerres, des révolutions à main armée, des haines religieuses; doter le pays d'un organe humanitaire qui serait à nos institutions nationales ce que le cœur est au corps humain anfin émanciper l'architecture et les arts décoratifs.

Voilà des idées qui ne sont point ordinaires, mais qui ne peuvent être examinées au Salon que dans leur expression plastique.

Le monument commémoratif du Centenaire ressemble beaucoup au « Palais de la Pensée » à ériger aux Tuileries, exposé par le même auteur en 1888. C'est la même donnée, inspirée par « Sainte-Sophie », à Constantinople. Les parois sont en pierre, le reste en métal.

L'auteur poursuit un but si élevé, son projet a une si grande portée philosophique, politique et sociale, qu'il dépasse la mesure d'une critique légère et de courte vue.

M. Lépouzé a construit le piédestal de la statue du sergent Bobillot. Il propose de retoucher son œuvre, de la compléter en ajoutant à la base des plaques en marbre sur lesquelles on graverait les noms des compagnons d'armes du héros. L'intention est des meilleures et des plus honorables, mais pourquoi modifier le piédestal, qui est d'une bonne venue? « Le mieux est l'ennemi du bien. » D'ailleurs, on pourrait graver des noms sur le fût; ils y seraient peut-être mieux placés qu'à la base ou sur le socle.

M. Wassilieff a fait une chapelle funéraire bien composée et bien étudiée. Il y a employé cet arc aigu, renouvelé du Persan, qu'à l'E. U., MM. Bouyard, Ballu et Raulin ont remis au jour.

La porte de la Section suisse, à l'E. U., était une des meilleures parmi tant de brillantes décorations. M. Fivaz y a mis tout le talent et l'élégance qu'il a déjà montrés dans d'autres œuvres, notamment dans une composition de fontaine monumentale pour la ville de Lauzanne.

La Cheminée renaissance de M. Fumière est d'un bon ensemble. Il y a cependant quelque anomalie dans la proportion et la relation des colonnes et des cariatides qui la décorent: Les cariatides sont plus grandes que les colonnes; elles leur servent de support.

Les frontispices et compositions diverses que M. Vignat a publiés dans la Construction moderne y ont eu, comme elles l'ont maintenant au Salon, un succès assez grand pour que dans le Journal, lui-même, on doive en faire mention et y applaudir. Avec M. Toussaint, la Construction moderne triomphe sans conteste. Parmi les contemporains, il n'y a

guère que M. Rochebrune qu'on puisse comparer à M. Toussaint. Mais les dessins de M. Rochebrune sont peu nombreux. L'œuvre de M. Toussaint est considérable. L'éminent dessinateur traite avec supériorité les sujets les plus divers. Il sait donner autant d'animation et de charme à ses compositions qu'aux reproductions qu'il exécute par tous les procédés, avec une aisance et un éclat de maîtrise, dans un art nouveau, fait d'exactitude et de pittoresque.

M. Vinson a fait un projet d'église pour Nogent-sur-Marne. L'ensemble, bien proportionné, est peint à son désavantage, ce qui n'est qu'un petit défaut. La flèche en pierre, qui se dresse sur le milieu du transept, est formée d'un petit dôme bas et arc-bouté avec bizarrerie. Elle a l'aspect d'un appareil scientifique, d'un de ces récipients de terre appelés moufles dont les chimistes se servent pour exposer des corps à l'action du feu sans que la flamme les touche.

M. Viraut débute un peu timidement avec une étude sur l'abbaye de Bon-Port, dont l'honnête architecture n'est pas faite pour exciter les passions.

M. Malgras a étudié et rendu avec conscience un bon projet de *villa* bourgeoise.

MM. Farge et Wulliam exposent l'avant-projet du pavillon Monchanin, exécuté à l'E. U. Leur architecture est bien appropriée aux matériaux qu'ils mettent en œuvre. Malgré leur très grand talent, ils ne sauraient faire oublier que, pour des constructions d'une importance analogue à celle-ci, la pierre est souvent d'un effet plus élégant que celui de la brique.

La cheminée romane que M. Bury a exécutée en terre cuite émaillée, n'est romane que de nom. M. Vincent a copié un ravissant modèle: l'extérieur de la chapelle de l'Hôtel-de-Cluny, à Paris. M. Chastel a choisi un modèle relativement insignifiant: une maison à Châteaudun. M. Chapelain de Caubeyres a reproduit dans un ton gris noir la fontaine de Bouchardon. M. Noel-Bouton a composé une décoration picturale et M. Chollet, un gracieux plafond. M. Tellier a relevé, puis rendu finement l'église de Houdan. M. Buis expose deux perspectives de monuments lyonnais; l'une représente l'intérieur de la grande salle de la Bourse, avec la belle horloge de M. Bonnassieux; l'autre est prise à l'intérieur de la chapelle des Frères, à Caluire. Il faut espérer que les chapiteaux des piliers de la nef ne deviendront jamais classiques.

M. Suisse a redressé et orné la flèche de la cathédrale de Dijon. Il ne lui a probablement pas été possible de modifier la couverture en terre cuite émaillée d'où émerge la flèche, qui est en métal. Quand les tuiles, dont la disposition n'est pas heureuse, seront ruinées, M. Suisse voudra certainement les remplacer par des feuilles de métal qui-ajouteront au bon effet des parties hautes de la cathédrale.

Le petit pavillon que M. Guimard a exécuté à l'E.U., est composé librement, sans aucune pédanterie. Il est gai, d'une jolie couleur et tout à fait gracieux.

Les maquettes décoratives de M. Onillon sont élégantes. Elles portent la marque de l'art superficiel, exclusivement décoratif, où M. Galland excelle et dont s'inspirent à sa suite de nombreux disciples.

M. Léon Benouville débute heureusement avec un projet

de concours pour le Jardin d'acclimatation. L'ensemble est bien compris, mais la petite source jaillissante placée, comme dans une grotte, au-dessous du perron, dans l'axe de la façade principale, est véritablement trop mesquine.

M. Destors joue de l'architecture en virtuose accompli; il étonne, il éblouit. Dans son *Cercle artistique*, on ne voit que du brillant, des fusées, trente-six chandelles!! Mais M. Destors a un réel talent, s'il veut bien ne pas se surpasser, il est capable de produire des œuvres plus sérieuses quoique moins éclatantes que celle-ci.

Relativement au projet de M. Destors, celui de M. Le Ray — un hôtel de Journal — paraît sobre et discret. C'est un bon ouvrage, rempli de qualités.

M. Lorain a exécuté, à l'E. U., dans la Galerie de 30 mètres, la porte monumentale de l'Orfèvrerie. Son œuvre a été très justement remarquée.

M. Lewicki a relevé un joli spécimen du style Louis XIII : les Communs du château de Creully, dans le Calvados.

M. Libaudière a restauré l'*Eglise de Caillère*, en Vendée; il en présente des dessins louables quoique un peu lourds.

Dans le projet de M. Labreux : Décoration murale d'une chapelle, la couleur est très harmonieuse, mais le dessin est insuffisant.

D'après le livret du Salon, la pagode des Corbeaux, relevée par M. Lichtenfelder a été construite sur l'Esplanade des Invalides, l'année passée. Au palais de l'Industrie, les dessins sont fins et délicats, d'une sincérité délicieusement naïve; ils instruisent en charmant. A l'E. U., au contraire, on était presque choqué par des tons disparates.

Le projet de théâtre de M. Dupuis est une savante imitation de l'Opéra.

L'étude d'hôpital, de M. Moreau, peut plaire pendant un temps à des médecins. Elle sera belle comme un « beau cas » et bonne comme un « bon remède », jusqu'au jour où la thérapeutique qui prévaut sera modifiée.

S'il y a quelque part des fers cornière où il faudrait des fers à T, s'il est un peu négligé dans les parties les moins importantes, le *projet d'hôtel* de M. Cousin est très artistique dans son ensemble. Les plans et les élévations sont bien composés. Les motifs sont agréables à voir. L'architecture en est vive. C'est de l'habitation facile à habiter et d'une élégance réelle.

Le projet de villa de M. Taxler est pittoresque.

Si M. Gayet n'avait rien exposé cette année. c'eût été grand dommage. Cependant ses lavis sont faits avec peu de soin. Le pavillon royal de Ramsès II, à Médineh-Abou, mérite d'être observé avec plus d'attention, étudié et rendu de plus près.

Le projet de mairie de M. Guissart a des qualités d'ensemble. Au premier étage, c'est un balcon suspendu au-dessus de l'escalier principal qui sert de grande communication. Cette disposition paraît inadmissible.

M. Dumenil ayant à composer une Gran Plaza de Toros, n'a pas songé à lui donner un caractère particulier par les ornements, les attributs de tauromachie qui prêtent si bien à la décoration.

On peut s'acharner tant qu'on voudra contre l'Hôtel Jacques-Cœur, à Bourges, le représenter tout branlant, y frotter son crayon, le maquiller à sa manière, on peut l'abîmer encore plus que n'a fait M. Hennequin, il en restera toujours quelque chose d'artistique. Quand on se prend à l'une des merveilles de l'art, on fait, malgré tout, une copie intéressante.

M. Lethorel expose le pavillon qu'il a construit à l'E. U.

M. Garnier a exécuté, à Nîmes, un hôtel particulier. On y retrouve les fenêtres que Perrault a dessinées pour le soubassement de la colonnade du Louvre, voisinant avec les cariatides de Pujet, qui sont à Toulon. Les autres motifs paraissent un peu ternes auprès de ces emprunts fameux.

La jolie maison dont M. Chilliet a copié la façade est à Chartres; elle a été souvent reproduite.

Le projet de M. Mougenot : un Etablissement de bains, est très pratiquement conçu. La façade principale est ce qu'il y a de mieux, au point de vue artistique. Les combles sont couverts tantôt en ardoises, tantôt en tuiles. Ils ne se pénètrent pas, mais ils sont trop rapprochés les uns des autres pour que leur dissemblance ne soit pas remarquée.

M. Delort de Gléon a été le promoteur, l'architecte et le constructeur des bâtiments de la rue du Caire, à l'E. U. Selon beaucoup de personnes, ces bâtiments furent la véritable merveille de cette Exposition. Moulages et fragments rapportés, sans doute, mais ensemble enchanteur! Les efforts de notre puissante industrie qui remuait des quintaux de fer comme des fêtus de paille, n'ont pas été appréciés ni applaudis par tous autant que l'art arabe. Qui n'a pas éprouvé l'impression produite par la rue du Caire, quand les yeux tirés, battus, brûlés par les cartouches brutaux, les briques pauvres, le plâtre blanc, les émaux vifs, on arrivait là comme en un oasis, pour y trouver la fraîcheur et la gaieté. Comme les silhouettes étaient amusantes! Le minaret était-il assez joli avec son perchoir à cigognes! Et les moucharabis, et les porcelaines! Et les tons verts, les cuivrés, les rosés! Et tout! De sévères contempteurs du présent n'ont-ils pas comparé la rue du Caire à une colonie athénienne, bâtie chez des Barbares à la force rude, au crâne épais, à l'art scientifique!

M. Delort de Gléon a bien mérité de tous. Dans l'hôtel particulier, au Caire, dont il expose aujourd'hui des dessins, il a introduit trop d'ordre, trop de motifs égaux. Certains détails sont tout à fait jolis, entre autres un plafond vert et or.

MM. Baril et Bruy ont fait un bon projet de concours pour la mairie du Xº arrondissement. L'escalier principal embarrasse la circulation. La grande salle vitrée est trop haute; elle forme un vaisseau immense qui conviendrait à une gare mieux qu'à une mairie.

M. Fournier a exécuté un hôtel privé et un asile de nuit très étudiés. Dans les linteaux des fenêtres de l'asile, sont gravés des demi-cercles imitant des arcatures. Voilà de quoi faire bondir les rationalistes.

M. Sochor expose un *projet de fontaine*. A la base d'une colonne romane, qui porte un édicule gothique, il y a des vasques modernes!!

Les aquarelles de M. Dézermaux sont un peu noires.

L'église projetée par M. Guyon convient à une commune peu importante. M. Cabanié paraît avoir relevé avec sa canne et dessiné avec son coude la basilique de Notre-Dame du-Port, -à Clermont-Ferrand. M. Gontier a très bien rendu l'aspect d'un petit château sans caractère. M. Chaussé expose un projet de groupe scolaire.

M. Ganter-Ruyssenaers a fait une aquarelle très travaillée représentant un coin de l'ancienne rue Mercire. On y voit deux sapeurs barbus comme des sapeurs; un monsieur et son parapluie. Dans le fond, un gamin traverse la rue. Au premier plan on voit un personnage qui titube — probablement un alcoolique — et un petit chien qui jappe après lui.

« Pour finir ce notable commentaire, qui m'est eschappé d'un « flux de caquet, flux impétueux par fois et nuisible, (4)... » j'emprunte à Montaigne la philosophie de toutes les critiques : « Le fourgon se mocque de la paele. »

E. LOVIOT.

### LE

# CENTENAIRE DE LA SOCIETE CENTRALE DES ARCHITECTES

Paris. — Juin 1940.

Jeudi dernier 19 juin 1940 la société centrale des architectes a célébré brillamment le centenaire de sa fondation. La fête avait pour cadre le magnifique hôtel que la Société vient de se faire construire et où l'architecte, M. Garnier, s'est montré digne de son père, l'illustre architecte de l'ancien Opéra. Nous ne décrirons pas aujourd'hui les merveilles de ce monument, mais nous constaterons avec plaisir que la Société centrale a enfin une maison digne d'elle et de ses 4500 membres qui commençaient vraiment à être un peu serrés dans le vieux local du boulevard Saint-Germain.

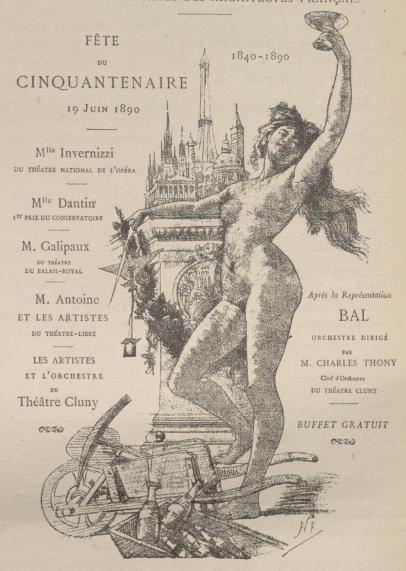
Nous sortons ravi de la soirée à laquelle nous venons d'assister, et qui laisse loin derrière elle le souvenir de celle du cinquantenaire, pourtant très brillante si nous en croyons les détails que nous retrouvons dans l'intéressante collection de la Construction moderne.

Ce fut à l'ancien Continental, qui passait alors pour un des grands hôtels de Paris, et qui tiendrait tout entier dans la cour d'entrée du nouvel hôtel International, que fut donnée la fête du cinquantenaire. A la tête du comité d'organisation nous trouvons les noms de MM. Sédille, Jacques Hermant, Reynaud et Frantz-Jourdain. La soirée fut précédée d'un banquet de 300 couverts environ, auquel prirent part le ministre de l'instruction publique et des beauxarts, M. Bourgeois (?); celui du commerce et des colonies, M. Jules Roche (?); puis plusieurs notabilités de l'époque : MM. Tirard, ex-ministre, Larroumet, directeur des beauxarts, Sarcey, Blavet, Ph. Gille, journalistes, le général Brugère, etc., etc.

Au dessert, M. Charles Garnier, alors président de la Société centrale, prononça une de ces improvisations spirituel-

(1), Montaigne. Ess. Liv. III, Ch. V.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS.



lement fantaisistes dont nos pères nous ont si souvent parlé. Au même moment, les invités à la soirée arrivaient en foule, hommes et femmes en toilettes élégantes; et ne pouvant entrer dans la salle encore occupée par les dineurs, étaient sévèrement parqués dans un grand jardin d'hiver, avec défense expresse d'en sortir.

Pendant que les convives sont conduits et enfermés dans une autre salle où ils peuvent fumer et s'enfumer tout à leur aise, les tables du banquet sont prestement enlevées, remplacées par des chaises, et les portes, enfin ouvertes, laissent pénétrer un flot de jolies femmes qui reçoivent en entrant un programme illustré par un architecte de talent du nom de N. Escalier.

A ce programme figurait tout d'abord Jacques Damour, pièce assez fade mais qui passait à cette époque-là pour réaliste, et fut assez froidement accueillie malgré son excellente interprétation par la troupe d'Antoine, le fondateur du Théâtre-Libre devenu aujourd'hui le Conservatoire.

Galipaux, le vieux Galipaux dont le Palais-Royal a fêté le mois dernier les cinquante années de service au même théâtre, et qui était alors un tout jeune homme, se fit applaudir dans une amusante conférence. Monologue sur l'architecture au xixe siècle, composée pour la circonstance par un architecte doublé d'un littérateur, Frantz-Jourdain. Dans cette fantaisie pleine de verve, le conférencier n'était autre

que Ictinus lui-même qui profitait de la circonstance pour venir se joindre à ses collègues et causer un peu avec eux, sous les traits de Galipaux.

Ce morceau rempli d'esprit et de bonne humeur fut très applaudi et valut un véritable succès tant à l'auteur qu'à l'artiste déjà très aimé du public parisien.

Mais le clou de la soirée fut une Revue en un acte signée de Ch. Garnier. Pour rester dans la note confraternelle, on s'était adressé à des artistes ayant l'habitude des « planches », et c'est la troupe du théâtre Cluny qui interpréta joyeusement cette pochade. Dans des scènes bien enlevées et des couplets lestement tournés, l'auteur laissait passer, à travers des bouffonneries apparentes, de fines critiques à l'adresse de ses confrères... et de leurs clients. Certaines scènes et certains mots sembleraient écrits d'hier et bien des types sont restés les mêmes et se reconnaîtraient encore aujourd'hui. Celui par exemple de cet excellent propriétaire se plaignant d'avoir été volé par son architecte qui a dépassé ses devis :

« Je lui avais demandé ce que me coûterait la consulucion d'un mur pour entourer un terrain m'appartenant, dit le pauvre homme; et il me réclame aujourd'hui 250,000 francs de plus que le forfait! Et après en avoir commis un pareil (l'auteur abuse des calembours) il demande encore des honoraires! C'est trop fort!! »

« Mais, lui demande-t-on, n'avez-vous fait aucun changement au projet primitif? »

« Si, mais sans grande importance. Ainsi j'ai fait ajouter une grille en fer forgé, avec des pavillons de concierge, des écuries et remises, et afin de donner de la valeur à mon terrain, j'ai fait élever une jolie villa bien aménagée. — Mais j'en avais bien le droit! »

Sous une forme un peu chargée, n'est-ce pas là une critique bien vraie et bien amusante?

Une autre scène qui eut alors un grand succès mais qui aujourd'hui paraîtrait vieillie, fut celle de l'examen d'admission d'une jeune fille à l'école des Beaux-Arts. On discutait alors cette question depuis longtemps résolue, et qui donne de si brillants résultats au point de vue de la repopulation de la France.

« Comment feriez-vous pour empêcher les cheminées de fumer? » demandait-on à la candidate!

« Je ne ferais pas de feu, répondait-elle. » Et cette réponse bouffonne faisait rire nos pères qui ne connaissaient pas encore la cheminée électrique sans fumée qui nous chauffe en hiver et nous rafraîchit en été. C'est qu'on n'était pas avancé dans cette fin de siècle où l'on cherchait encore la direction des ballons et où le téléphone passait pour un progrès. A cette même époque les moyens de ventilation était absolument inconnus, et nous voyons que la chaleur était insupportable dans la salle des fètes. Aussi, après le spectacle, la foule se répandit-elle précipitamment vers un buffet admirablement garni. Il s'agissait d'ailleurs de prendre des forces pour le bal qui allait commencer et durer gaiement jusqu'au matin.

Mais je m'aperçois que je vous raconte la fête de 1890; — je retarde de cinquante ans; et j'ai à vous faire le compte rendu d'une soirée autrement brillante, celle de 1940...;

et me voilà au bout de mon article! Ce sera donc pour une autre fois.

M. Brincourt.

# CONGRES ANNUEL DES ARCHITECTES FRANÇAIS

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro la suite de notre compte rendu du Congrès.

# **EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889**

PORTE DE LA SECTION SUISSE

PLANCHE 73.

La porte principale de la Suisse était construite à l'entrée de la section des groupes divers sur la galerie de 15 mètres, elle était particulièrement difficile à établir et à décorer, au point de vue du style, la Suisse n'ayant pas une architecture nationale absolument caractérisée.

La Suisse avait cinq sections avec dix emplacements différents. Nous donnons la porte d'entrée d'une de ces sections. L'architecte s'est attaché surtout à éviter une réédition de l'éternel châlet suisse qui passe à tort pour le *nec plus ultra* de l'architecture nationale, et qui revient régulièrement à chaque exposition.

Il s'est inspiré principalement des constructions genre moyen âge fort répandues dans la Suisse allemande, et dérivées de la « Renaissance allemande », tout en conservant, pour les parties en bois, des éléments décoratifs puisés dans les constructions rustiques.

Au-dessus de la porte, la statue de l'Helvétie, d'Émile Soldi, se détache sur un soleil, et se trouve encadrée par un grand auvent qui forme, pour ainsi dire, le couronnement de la porte.

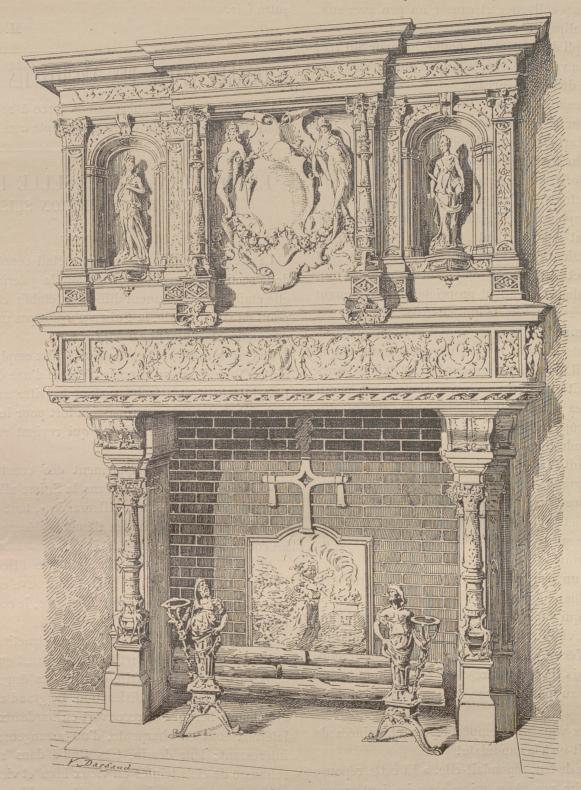
Toute la partie inférieure de la construction est en plâtre imitant la pierre, et la partie supérieure est en bois; entre les deux parties court une frise décorée des écussons des vingt-deux cantons de la Confédération. Le grand auvent est imité des chalets bernois, et recouvert en bardeaux. Les portiques latéraux sont en charpente, d'un arrangement gracieux et intéressant; leur dessin, très étudié dans sa simplicité et rehaussé de ciels teintés en vieux bleu et vieux rouge, complète d'une façon charmante l'ensemble grandiose de la façade.

# CHEMINÉE RENAISSANCE

La cheminée que nous reproduisons est l'œuvre de MM. Duserre, architecte à Orléans, membre de la Commission des monuments historiques, et Margotin, sculpteur, à Paris, bien connu de tous ceux qui s'occupent de construction.

Ce travail est d'une étude très approfondie; les deux collaborateurs ont su s'inspirer de la dernière époque de la Renaissance. La composition générale, très pure dans ses lignes, est d'un ensemble agréable à voir. La partie supérieure est composée de deux niches encadrées de moulures qui rappellent

Cheminée Renaissance. — Architecte M. Dusserre ; sculpteur : M. Margotin.



bien le xvi° siècle, ainsi que les pilastres avec balustres qui supportent la corniche; les montants sont peut-être un peu maigres mais intéressants aussi avec leurs moulures qui se pénètrent.

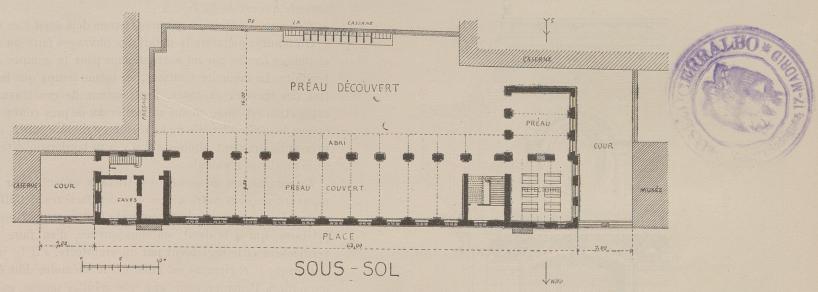
Dans l'ornementation de ce travail, le sculpteur a su éviter la monotonie par la composition et la variété de ses motifs bien en rapport avec l'architecture. La frise, les pilastres avec leurs chapiteaux, et surtout le centre de la cheminée, ornée d'un double cartouche avec guirlandes et figures allégoriques, sont d'une exécution un peu fine et délicate, suivant le goût du temps, comme on peut le remarquer sur les deux balustres placés, au premier plan, sur deux pilastres que terminent deux culs-de-lampes en pénétration avec le dessus de la frise.

Cette cheminée a été exposée en 1884 aux Arts décoratifs. et a obtenu un second grand prix et une médaille d'argent. Nous retrouvons cette cheminée à l'Exposition universelle de 1889, où elle a obtenue une médaille d'argent à la classe 18, où malheureusement parmi les membres du jury ne se trouvaient ni architectes, ni sculpteurs.

# ECOLE MUNICIPALE DU MUSÉE A TOURS

PLANCHE 76.

MM. Mizard et Delaire, architectes à Paris, ont été chargés de l'exécution de cette école, à la suite d'un concours ouvert en 1877 par la ville de Tours, et dans lequel ils obtinrent le École municipale du Musée à Tours. - Architecte : MM. Mizard et Delaire.



premier prix. Les travaux commencés l'année suivante furent achevés en 4882.

Le programme comportait : une école primaire pour 400 élèves, avec préaux couvert et découvert; des logements pour le directeur et les instituteurs adjoints; et une école municipale de dessin pour 250 élèves.

Le terrain, dont le sol est situé à 3 mètres en contre-bas du trottoir, affecte la forme d'un parallélogramme irrégulier d'une surface de 1,700 mètres avec une seule façade de 77 mètres sur une place, les 3 autres côtés mitoyens avec des bâtiments communaux : caserne, musée...

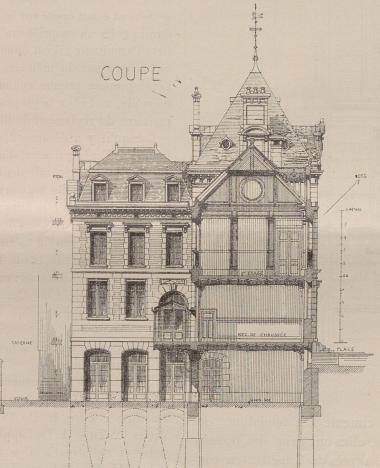
L'édifice se compose d'un grand corps de bâtiment à 2 étages, en façade, avec éclairage bilatéral, terminé par deux pavillons plus élevés et d'une aile en retour; grande cour intérieure pour les récréations, et cours latérales d'isolement.

Profitant de la disposition particulière du sol, les architectes ont placé au sous-sol, au niveau intérieur, les préaux couvert et découvert, avec exposition au midi.

Les classes, au nombre de six, occupent le rez-de-chaussée ainsi que les services accessoires, portier, parloir, bibliothèque; une galerie basse, en encorbellement, sert de communication, tout en permettant l'éclairage aux deux faces.

Un grand vestibule d'entrée, dans le pavillon de droite, dessert les escaliers des étages et les divers services, une sortie est ménagée par le pavillon de gauche.

Le premier étage est affecté à une grande salle pour l'enseignement du dessin, elle mesure une superficie de 300 mètres



et une hauteur de 7 mètres; elle est largement éclairée, verticalement sur les deux façades et de plus par des lucarnes et de grands châssis dans la partie apparente du comble.

Enfin les deux pavillons et le bâtiment en aile contiennent en deux étages les appartements demandés.

La situation favorable de cet édifice, placé dans un des plus beaux quartiers de la ville, en bordure sur le quai de la Loire et sur une grande place ornée de deux monuments importants, le musée et l'hôtel de ville, a permis de lui donner un caractère architectural un peu audessus de sa destination.

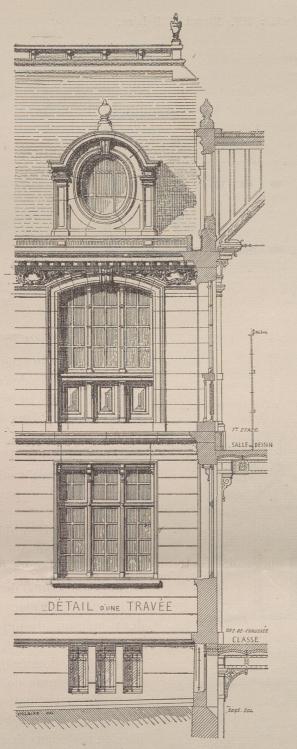
La construction est tout entière en matériaux de choix, et traitée avec le plus grand soin.

La façade principale est en pierre de taille avec appareil réglé de hauteur : on a employé pour les soubassements

la roche dure de Chauvigny Fontaine-du-Breuil; en élévation les bancs royals de Lavoux et de Chateaugaillard.

Pour les façades sur cour, les piles ont été construites en roche de Bonnillet, sur une première assisc en granit d'Angers, les parties supérieures en banc royal et moellons piqués. Les murs intérieurs en pierre tendre de Bourré et en briques de Monnaie.

Les planchers en fer sont composés de poutres principales en tôle et cornières, calculées d'égale résistance, assemblées avec les cours de solives en fer à I parallèles aux façades. Au plancher haut du sous-sol, les poutres, soulagées par de fortes consoles en tôle découpée, soutiennent avec un porte-à-faux de 2<sup>m</sup>75 la galerie suspendue des classes. Tous les hourdis



sont en voûtains de briques et ciment. Les fondations ont présenté de grandes difficultés, elles ont exigé des travaux considérables; le bon sol étant à près de 7 mètres en contrebas du sol intérieur des cours, les fouilles ont dû être exécutées dans l'eau, avec blindages jointifs; des piles en moellons durs, reliées par des arcs, ont été construites aux points d'appui principaux, elles reposent sur une basse fondation en béton hydraulique.

(A suivre.)

# CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Mémoire. — Timbre.

Ayant reçu de l'administration des domaines un avis d'avoir à acquitter une amende qui m'a été infligée pour avoir réglé un mémoire de plomberie sur papier non timbré, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me donner votre avis à ce sujet.

L'administration me donne huit jours pour acquitter cette amende qui est de 67 fr. 55.

Réponse. — Voici ce que nous avons déjà écrit à ce sujet :

On nomme mémoire le détail des ouvrages faits ou des marchandises livrées par un entrepreneur pour le compte d'un propriétaire. Le mémoire contient, en même temps que la désignation des travaux exécutés, l'estimation de ces travaux; cette estimation est basée ou sur un bordereau de prix connu d'avance, ou sur la série officielle de la région ou de la localité, ou sur les prix ordinairement alloués s'il n'y a ni bordereau déterminé, ni série locale ou régionale.

En somme, les mémoires des travaux exécutés par les entrepreneurs ne sont autre chose que des factures détaillées ordinaires. Le mémoire produit, comme la facture, appartient au propriétaire, qui a le droit, en conséquence, d'en faire opérer la vérification et le règlement par un architecte, s'il le juge utile.

Lorsque le règlement est effectué, le mémoire doit être communiqué à l'entrepreneur afin que celui-ci puisse, en connaissance de cause, l'accepter ou produire une réclamation. Le réglement étant opéré sur le mémoire, la disparition du mémoire ferait perdre au propriétaire le travail de règlement auquel s'est livré l'architecte; il est donc nécessaire que le propriétaire ne se dessaisisse pas du mémoire; c'est pourquoi il est d'usage que l'entrepreneur prenne connaissance ou copie sur la minute du mémoire, soit chez le propriétaire, soit chez l'architecte du propriétaire, du règlement dudit mémoire.

Lorsqu'il y a désaccord sur le règlement du mémoire, il y a lieu, pour l'entrepreneur, d'assigner le propriétaire en payement. L'expertise est généralement nécessaire.

Les mémoires des travaux exécutés pour le compte des particuliers doivent-ils être faits sur papier timbré? L'administration de l'enregistrement et des domaines a maintes fois soutenu l'affirmative. Cette question mérite donc d'être examinée.

C'est sur l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII que s'appuie l'administration ; examinons cette loi :

« Le conseil des Cinq-Cents...., considérant que le bon ordre et les besoins du Trésor public sollicitent une prompte revision des lois existantes sur le timbre des papiers destinés aux actes et registres, et de nouvelles mesures pour assurer la perception de cette contribution,

« Déclare qu'il y a urgence.

« Le conseil, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante : Titre I. De l'établissement et de la fixation des droits.... Titre II. De l'application des droits.... Titre III. Des actes et registres non soumis à la formalité du timbre.... Titre IV. Des obligations respectives des notaires, huissiers greffiers, secrétaires des administrations, arbitres et experts, des diverses autorités publiques, des préposés de la régie et des citoyens; et peines prononcées contre les contrevenants. Le titre V et dernier est intitulé: Des dispositions particulières; le dernier article du titre V, qui est l'article 39, est ainsi conçu:

« Toutes lois et dispositions d'autres lois sur le timbre des actes civils et judiciaires et des registres, sont et demeurent abrogées pour l'avenir, et à compter de la publication de la présente. »

Ainsi, la loi du 13 brumaire an VII de la République une et indivisible, ne vise que les actes et registres, comme dit le considérant qui précède le titre I; en somme, on peut dire que cette loi ne s'applique qu'aux actes authentiques et à leurs copies, qu'aux actes des officiers ministériels et à leurs expéditions, qu'aux pièces de procédure devant les tribunaux, qu'aux conventions régulièrement contractées entre particuliers, sous signature privée, quelle que soit leur nature. — S'il pouvait y avoir

quelque doute dans l'explication qui précède, nous invoquerions l'application de la loi elle-même, telle qu'elle est faite depuis sa création; nous justifierions que jamais les mémoires des particuliers n'ont été soumis au droit de timbre, et nous mettrions au défi l'administration elle-même de prouver que, depuis brumaire an VII de la République une et indivisible, les mémoires des entrepreneurs de bâtiments relatifs à des travaux civils se sont faits et se font sur papier timbré.

Il est vrai que l'article 12 contient ce paragraphe :

Et généralement tous actes et écritures, extraits, copies et expéditions, soit publics, soit privés, devant ou pouvant faire titre ou être produits pour obligation, décharge, justification, demande ou défense; — et c'est sur ce paragraphe, qui est purement et simplement une désignation très générale des actes et écritures, soit publics, soit privés, assujettis au droit du timbre, que l'administration se fonde pour infliger une amende à un architecte qui a dressé le mémoire des travaux exécutés par un entrepreneur sur papier libre?

Un mémoire est-il un acte? Non.

Un mémoire est-il un contrat? Non.

Un mémoire est une convention? Non.

Un mémoire est-il un procès-verbal dressé par un agent ayant qualité pour verbaliser? Non.

Un mémoire est-il un document ayant une valeur intrinsèque? Prouve-t-il quelque chose?

Cette nomenclature de travaux ou de fournitures faites, que l'on nomme mémoire, et qui n'est généralement pas signée par l'entrepreneur dans les travaux particuliers, peut-elle être confondue avec les actes dont parle le conseil des Cinq-Cents, en ces termes, dans la loi du 13 brumaire:

« Considérant que le bon ordre et les besoins du Trésor public sollicitent une prompte revision des lois existantes sur le timbre des papiers destinés  $aux\ actes$ . »

Qu'est-ce donc qu'un mémoire? Nous l'avons dit: le détail des ouvrages faits ou des marchandises livrées par les entrepreneurs pour le compte des propriétaires; un état détaillé des sommes dues, selon l'entrepreneur, pour l'exécution de certains ouvrages. Tous les fournisseurs produisent des mémoires, le boulanger et le boucher ont les leurs tout comme le tailleur; l'apothicaire a les siens, et ce ne sont pas les plus modérés, s'il faut en croire le proverbe. — Pourquoi les entrepreneurs des divers corps du bâtiment ne produiraient-ils pas aussi des mémoires, sans être assujettis au timbre?

D'ailleurs le titre IV de la loi sur le timbre, du 13 brumaire an VII, dans lequel sont spécifiées les amendes, contient une seule disposition sur laquelle l'administration peut s'appuyer pour justifier sa prétention; cette disposition, inscrite dans le troisième alinéa, explique que l'amende sera de 30 francs pour chaque écrit sous signature privée fait sur papier non timbré. Or, nous avons suffisamment justifié que le mémoire n'est pas écrit sous signature privée.

De plus, l'article 30 de la loi dit en propres termes: Les écritures privées qui auraient été faites sur papier non timbré, sous contravention aux lois du timbre quoique non comprises nommément dans les exceptions, ne pourront être produites en justice sans avoir été soumises au timbre extraordinaire ou au visa pour timbre, à peine d'une amende de 30 francs outre le droit du timbre.

Ainsi, la loi du 13 brumaire an VII ne vise que les écritures privées à produire en justice et que les actes privés dénommés écritures privées. On peut donc faire des écritures privées sur papier non timbré, sans contrevenir aux lois sur le timbre,

quoique ces écritures privées ne soient pas comprises nommément dans les exceptions.

Quant aux mémoires ou factures non signés et non acquittés, la jurisprudence est unanime pour donner à la loi du 13 brumaire an VII l'interprétation que nous avons essayé de faire prévaloir dans notre discussion.

Nous pouvons d'ailleurs citer les paroles de M. l'avocat général Blanche, devant la Cour de cassation, à propos de l'arrêt rendu le 28 juillet 1868, lequel a cassé, sans contredire notre théorie, le jugement du tribunal de Bayonne du 20 février 1866, par le motif que ce jugement avait poussé l'immunité jusqu'aux factures signées et acquittées.

Voici ce que disait M. l'avocat général Blanche : « Si la facture n'était pas acquittée, nous reconnaissons qu'il serait difficile de faire rentrer l'écrit parmi ceux qui sont assujettis au timbre par l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII, comme devant ou pouvant faire titre ou être produits pour obligation, décharge, justification, demande ou défense. »

La Cour de cassation n'a rien fait qui puisse atténuer la portée le ces paroles.

Dans le même sens (trib. de Bayonne, 20 fév. 1866; D. 1868; trib. de Saint-Girons, 10 août, 1847; trib. de Nancy, 15 déc. 1869, D. P. 1871; trib. de la Seine, 24 janv. 1762; trib. de la Seine, 19 avril 1873).

Voir dans le même sens encore, la note de l'article sur le jugement de Bayonne de 1866 (D.P. 1868. 1. 401).

Le jugement du tribunal civil de la Seine du 24 janvier 1862, spécifie notamment:

« Le tribunal : Attendu que rien ne prouve que les mémoires de travaux soient signés par les entrepreneurs et les architectes qui les ont réglés; que, fussent-ils signés, ils n'auraient aucune force obligatoire contre les propriétaires qui ne les ont pas signés; qu'ils n'ont point le caractère d'un acte sous seing privé;

« Attendu que l'huissier Metivier, en relatant dans les procèsverbaux d'offres réelles le fait de mémoires en demande réglés par les architectes, sans autres énonciations, ne s'en réfère qu'à de simples renseignements..... » (Dictionnaire de la propriété bâtie, Ravon et Collet-Corbinière, V. 3. p. 200.)

Le secrétaire du Comité de Jurisprudence Henri Rayon, architecte.

# HOTEL DE VILLE DE VALENCE

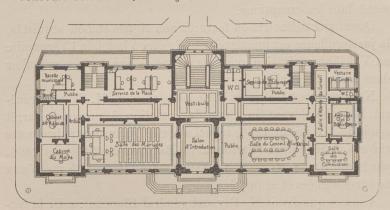
(Voyez pages 401 et 411.)

Nos gravures précédentes ont permis de se rendre compte du côté artistique des projets primés par le jury de Valence. Les plans que nous reproduisons maintenant vont nous éclairer sur les dispositions adoptées par les concurrents, et nous montrer que ce concours avait été très sérieusement étudié par nos confrères qui avaient envoyé au concours des projets d'une réelle valeur.

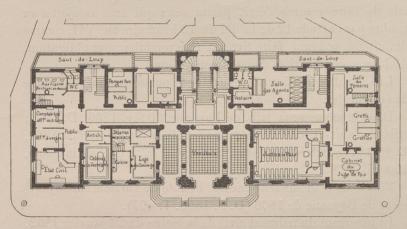
Le plan de MM. Bertsch-Proust et Bichoff est rectangulaire, sauf un petit décrochement sur la façade postérieure pour agrandir la cage de l'escalier. Cette disposition très simple facilite la distribution intérieure et les communications entre les différents services.

Les services principaux et les pièces de réceptions et d'apparat sont en façade, et placées côte à côte, de manière qu'au

Concours de Valence. — Projet de MM. Bertsch-Proust et Bichoff.



Plan du 1er étage.



Plan du rez-de-chaussée.

premier étage on puisse les réunir pour ne former qu'une vaste salle de fête,

Derrière se trouve l'inévitable galerie qui dessert tous les bureaux. Comme il est presque impossible de trouver une autre disposition, le mieux est de donner le plus de lumière possible à ce long couloir. Les auteurs y ont réussi en prenant jour sur les cages des trois escaliers, qui eux sont bien éclairés.

Ce projet, très bien conçu, possède des dégagements vastes et commodes.

(A suivre.)

# CONSTRUCTION DES HOPITAUX

ET DES HOSPICES

Salles de Malades. — (Voye pagez 418)

Quand on a déterminé le volume d'air par lit d'une salle de malades, ainsi que le nombre de lits, il faut arrêter les dimensions du plan et de la coupe. Il est bien entendu que selon la nature des maladies que l'on doit soigner, le nombre de lits et le cube d'air doivent varier.

Coupe de la salle. — Le lit de malade a 2 mètres de longueur; la tête ne doit pas s'appuyer contre le mur mais pour faciliter le nettoyage et l'aération, il faut laisser entre chaque lit et le mur de façade une distance de 25 à 30 centimètres. Si on donne à la salle une largeur de 8 mètres il restera un passage central de 3<sup>m</sup>50 et cette dimension est très suffisante. Pour augmenter le cube d'air on peut porter la largeur à 9 mètres. Cette disposition augmente un peu le prix de revient de la charpente. De plus, quand on laisse au milieu de la salle un passage trop grand, l'administration est quel-







Fig. ~.

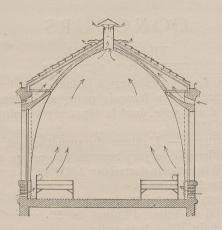
quefois amenée à y faire placer des brancards provisoires, ce qui diminue dans de notables proportions le cube d'air de la salle. Il est difficile de blamer sévèrement les directeurs qui mettent dans une salle un lit supplémentaire pour recueillir un malheureux. Mais on installe souvent des lits provisoires et on n'en retire que très rarement. Les salles s'encombrent lentement, et les conditions sanitaires de l'hôpital deviennent de plus en plus mauvaises.

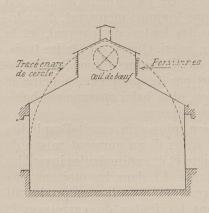
La hauteur de la salle doit être proportionnée à sa largeur. Le chiffre de 5 mètres représente à peu près la moyenne adoptée dans les hôpitaux existants. On peut diminuer un peu la hauteur pour les services où l'on traite des maladies peu dangereuses: mais il ne faut guère descendre au-dessous de 4<sup>m</sup>50. Pour les salles exigeant un grand cube d'air on adopte souvent une plus grande hauteur.

Il ne faut pourtant pas dépasser 7 ou 8 mètres: car tout ce qui se passe dans les zones supérieures est presque étranger au malade qui n'en profite pas directement. On a souvent constaté ce fait, quand on a été forcé de mettre des malades ou des blessés dans des églises à nefs très élevées, tous les dangers qui résultent de l'encombrement faisaient sentir leurs effets bien avant que le volume d'air ne soit réduit par le nombre des malades à 70 ou 80 mètres cubes par lit. Si les salles sont trop hautes on ne peut plus se fier au chiffre du cube d'air.

Dans les anciens hôpitaux, les plafonds étaient horizontaux et la salle supérieure était surmontée d'un grenier. (Voirfig. 6.) Lorsque les pavillons ne contiennent qu'une salle, il y a grand avantage à supprimer ce grenier et à prolonger la salle jusqu'au hourdis de la couverture. (Voir fig. 7.) En prenant ce parti, on augmente le cube d'air de la salle, on fait l'économie d'un plancher et on ne perd qu'un grenier qui n'est guère utilisable puisqu'il est exposé aux émanations de la salle.

Cette disposition améliore de beaucoup les conditions hygiéniques en permettant une ventilation naturelle. En effet l'air qui a servi à la respiration du malade, est, au moment où il sort des poumons, à une température plus élevée que celle de la salle. Cet air vicié s'élève et on peut en évacuer la plus grande partie au dehors si on a eu soin de mettre au faîtage des orifices de ventilation. On arrive ainsi à supprimer tous les appareils mécaniques qui devaient assainir les salles soit en aspirant de l'air vicié, soit en soufflant de l'air pur. On évite une machinerie coûteuse et d'un fonctionnement souvent difficile et on obtient pour chaque salle un système de ventilation économique, indépendant du chauffage et laissant les salles parfaitement isolées les unes des autres. Il faut de plus remarquer qu'avec le système que nous exposons, l'air vicié se rassemble naturellement aux abords de l'orifice d'évacuation; au contraire quand le plafond est horizontal l'air vicié par chaque malade vient frapper le plancher supérieur et comme il ne trouve pas de suite un orifice d'écoulement il se refroidit, retombe et se mélange





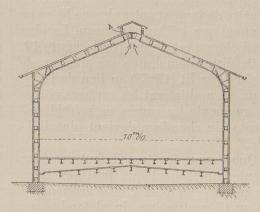


Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 10.

complètement à l'air de la salle. La ventilation naturelle ainsi obtenue expulse donc la plus grande partie de l'air vicié au moment même où il se produit tandis qu'avec la ventilation mécanique employée autrefois on extrayait de la salle un mélange d'air pur et d'air vicié et il fallait par suite aspirer une bien grande quantité de ce mélange pour maintenir l'atmosphère de la salle au même degré de pureté.

Il y a là un excellent moyen d'améliorer de beaucoup les conditions hygiéniques des salles supérieures des anciens hôpitaux : il suffit de supprimer le plancher du grenier et de percer des orifices de ventilation dans le faîtage.

Si on examine de plus près le profil de la salle, on voit que la forme indiquée par la figure 7 présente un défaut. Le mouvement ascendant de l'air vicié se fait mal dans l'angle formé par la couverture et par le mur de face, il y a stagnation et il faut amortir cet angle par un arc de cercle d'un rayon suffisant. La meilleure disposition que l'on puisse adopter consiste à donner à la salle la section ogivale représentée par la figure 8.

On doit cette forme ogivale à M. Tollet, un de nos ingénieurs les plus éminents qui a employé la plus grande partie de sa carrière à étudier la construction des hôpitaux et qui a beaucoup contribué à faire adopter les pavillons isolés ne contenant qu'une salle de malades. Le système de construction qu'il préconise est certainement le meilleur au point de vue économique et au point de vue hygiénique. M. Tollet a été chargé depuis vingt ans de construire plusieurs hôpitaux très importants et actuellement il est bien rare qu'on ne s'inspire pas de ses travaux et de ses œuvres quand on doit exécuter soit en France, soit à l'étranger une construction hospitalière importante.

Depuis plus de cent ans, les hygiénistes réclamaient un mode de construction qui permît de recueillir l'air vicié à la partie haute de chaque salle et de l'expulser aussitôt sans employer des moyens trop compliqués. On demandait l'établissement d'un lanterneau sur toute la longueur de la salle, ce qui donne le profil de la figure 9 (trait plein). Comme on ne pouvait adopter cette disposition que pour l'étage supérieur, on condamnait dès cette époque les pavillons avec salles de malades superposées,

La forme ogivale représentée en trait pointillé sur la même figure présente des avantages considérables. La construction est simplifiée, les angles A, B, C, disparaissent, l'évacuation d'air se fait par le faîtage même, au lieu de se faire latéralement. Il est, d'ailleurs, inutile d'ouvrir le faîtage sur toute sa longueur. Il suffit de mettre un tuyau de 30 centimètres de diamètre tous les 8 ou 10 mètres, pourvu que l'on crée dans

le sens du grand axe de la salle un courant d'air longitudinal. On perce au sommet des pignons deux œils-de-bœuf aussi voisins que possible du faîtage et on y monte des lucarnes laissant à la partie haute un orifice qui n'est fermé qu'exceptionnellement par les plus grands froids.

L'évacuation de l'air vicié par le haut de la salle est bien supérieure au système d'évacuation par des orifices placés près du plancher. Aujourd'hui, il est hors de contestation qu'il faut adopter la forme en voûte pour les salles de malades et dans presque tous les hôpitaux récents, on a employé soit la forme ogivale de M. Tollet, soit des modifications plus ou moins heureuses de ce type.

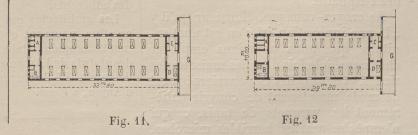
Nous aurons l'occasion de donner les coupes de salles de malades, construites depuis quelque temps en Allemagne, en Amérique ou en Angleterre, et nous verrons que l'on cherche partout à se rapprocher de la forme ogivale. Aux États-Unis, on emploie très souvent un profil formé d'une ogive surmontée d'un lanterneau où l'on élève artificiellement la température au moyen d'une batterie de tuyaux chauffés par la vapeur.

Ce calorifère, installé sur le toit, est inutile pour activer la ventilation, et le mouvement naturel d'ascension de l'air chaud suffit pour renouveler l'atmosphère de la salle.

La figure 40 donne la coupe d'un des pavillons installés par la maison André à l'hôpital Trousseau. On n'a pas adopté franchement la forme ogivale, mais on a obtenu à peu près le même résultat en amortissant l'angle par un arc de cercle de grand rayon. Quand nous parlerons des services d'isolement nous reviendrons sur ce pavillon qui contient des dispositions extrêmement ingénieuses.

Disposition en plan de la salle des malades. — On place généralement 2 lits par trumeau de manière à ce que chaque malade ait un des côtés de son lit éclairé et l'autre côté dans l'ombre.

En donnant 1<sup>m</sup>20 aux fenêtres et 3<sup>m</sup>20 aux trumeaux on obtient pour une salle de 20 lits la disposition donnée par la figure 41 extraite du rapport de M. Rochard. La largeur de 3<sup>m</sup>20 donnée aux trumeaux ne laisse entre les lits qu'un espace de 1<sup>m</sup>25 qui est strictement suffisant.



On peut aussi placer une fenêtre de 1 mètre de largeur entre chaque lit en ne donnant que 1<sup>m</sup>60 au trumeau. Le plan ainsi obtenu est donné par la figure 12. Cette disposition donne une plus grande surface par lit (12<sup>m2</sup>50 au lieu de 10<sup>m2</sup>), mais en multipliant les surfaces vitrées on augmente les causes de refroidissement et le chauffage devient plus difficile

Quant aux fenêtres il faut les faire monter aussi haut que possible. Dans les anciens hôpitaux elles s'arrêtaient à 10 ou 15 centimètres du plafond. Avec le système des fermes ogivales on leur donne généralement une hauteur de 4 mètres. Le mur d'allège doit être très peu élevé: 40 ou 50 centimètres suffisent.

(A suivre.)

L. Borne.

## CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Vous avez écrit l'an dernier, au cours de cette interminable et interminée discussion entre architectes et ingénieurs que j'avais innocemment soulevée, que vous me sauriez gré de vous communiquer mes « méditations architecturales ». Ce n'est pas absolument de cela que je viens vous entretenir, bien que la plume m'ait terriblement démangé tout le temps que vous avez discuté le diplôme d'architecture, mais quoiqu'un de mes antagonistes m'ait fait jadis l'honneur de me prendre pour un homme, je ne suis qu'une femme et me suis dit que je ne devais rien écrire dans ce débat, sous peine de ressusciter l'ancienne querelle.

Non, il s'agit de quatre lignes que j'ai lues dans le Sanitary Engineer, de New-York, et que je vous communique, pour le cas où vous ne recevriez pas cette publication, parce qu'il me semble que l'idée est bonne.

Dans une note sur « l'asphalte dans la construction », lue récemment devant la Ligue des étudiants architectes de Brooklyn, M. Boorman a dit que M. Théophile Chandler, architecte de Philadelphie, se servait d'asphalte au lieu de parquet, à chaque étage d'une grande maison à appartements; on posera les tapis sur l'asphalte, en les assujettissant à d'étroites bandes de bois posées contre les cloisons quand on étendra l'asphalte.

Ne croyez-vous pas, Monsieur qu'il y a là une innovation (si c'en est une) sanitaire que nous pourrions employer chez nous, à la fois dans les maisons des riches, et dans celles des ouvriers? Il est de mode maintenant de couvrir entièrement les parquets de tapis, ce qui n'empêche pas les horribles microbes. dont la théorie pastorienne nous a fait un fantôme toujours menaçant, de se loger dans les fentes du parquet, et la poussière aussi. Quand on ôte les tapis, pendant la villégiature, on ne lave naturellement pas le parquet... à peine le frotte-t-on, et le balai épargne ces habitants des rainures.

Combien plus sain serait l'asphalte, où trois seaux d'eau auraient raison de la poussière et des animalcules invisibles et terrifiants. Et, dans les maisons ouvrières, ce même avantage se produirait en évitant les fentes du carrelage, le bris des carreaux; sans compter que l'asphalte garderait moins l'humidité et les taches que les carreaux. Il n'y a que le petit bourgeois, celui qui reste l'été à Paris (et encore pourrait-il couvrir son asphalte de nattes) ou qui n'a pas le moyen de se payer des tapis jusque dans son antichambre, qui resterait condamné au plancher... de nos pères, et de nos microbes.

Si mon idée est juste, si ce procédé est encore inconnu, ou à peu près, en France, ouvrez-moi encore une fois vos colonnes *Ad majorem Hygeæ gloriam*, et recevez, en tout cas, l'assurance de la considération très distinguée

D'UNE DE VOS LECTRICES.

# UNION SYNDICALE

DES ARCHITECTES FRANÇAIS

On nous communique l'avis suivant:

Sous le titre ci-dessus est en voie de formation, une association à laquelle sont conviés de faire partie tous les architectes qui rempliront les conditions suivantes :

1º Déclarer par écrit vouloir faire partie du Syndicat et en respecter les statuts;

2º Etablir d'une façon précise qu'on exerce la profession d'architecte, et ce par telles références que le candidat jugera sufficentes:

3° Jouir de ses droits civiques et politiques.

Le jour de la première réunion de l'assemblée générale, tous architectes ayant rempli ces conditions d'admission, seront membres de droit du Syndicat, et dits : Maîtres d'œuvres.

Le Syndicat établit comme principe primordial la liberté de la profession d'architecte.

Il a pour but de créer un centre d'action devant contribuer au développement de l'art et à la défense des intérêts particuliers des adhérents.

Les architectes qui s'intéressent à cette création, pourront obtenir tous renseignements complémentaires, avec un exemplaire des statuts de l'Association, en en faisant la demande à M. R. Barraud, architecte, 5, quai d'Anjou, à Paris.

### CONCOURS

VILLE D'ÉPINAL CONSTRUCTION D'UN LYCÉE

Un Concours s'ouvre à Épinal entre tous les architectes français pour la construction d'un Lycée, dont la dépense est évaluée à 1,830,000 fr.

Primes. — L'auteur du projet classé le premier par le jury recevra une prime de 5,000 francs, le deuxième 3,000, et le troisième 2,000 francs.

Tous les projets devront être rendus à l'Hôtel-de-Ville d'Épinal le 20 septembre prochain, délai de rigueur.

Pour recevoir le programme du Concours, s'adresser à M. le maire d'Épinal.

# DOSSIER DES CONCOURS

Un concours a été ouvert par la ville de Provins pour la construction d'un marché couvert. Ce concours expirait le 1er mai. Depuis, personne n'en a eu de nouvelles. Les réclamations des concurrents, comme nos lettres à la municipalité, sont restées sans réponse. Nous devons ajouter que des bruits facheux circulent sur la manière dont la ville de Provins entend terminer l'affaire. On voudrait, paraît-il, se dispenser de donner les primes promises, et ne tenir aucun compte des envois de concurrents qu'on a dérangés inutilement. Nous espérons encore que ces rumeurs ne sont pas fondées, et qu'un jugement à bref délai viendra rendre à ce concours toute la correction désirable.

## NOUVELLES DÉPARTEMENTS

66600000

Mission en Roumanie. — M. Revoil, architecte diocésain à Marseille, est appelé comme conseil par le gouvernement roumain.

A cette occasion, le gouvernement français a chargé M. Revoil d'une mission en Roumanie.

### PARIS

Le mur d'enceinte de Paris. — On annonce qu'une délégation de la députation de la Seine doit se rendre le 27 courant chez M. le Ministre de la Guerre, pour l'entretenir de la question du mur d'enceinte de Paris et des servitudes militaires.

Cette délégation se composera de MM. Jacques, Mesureur, Emile Ferry et Berger.

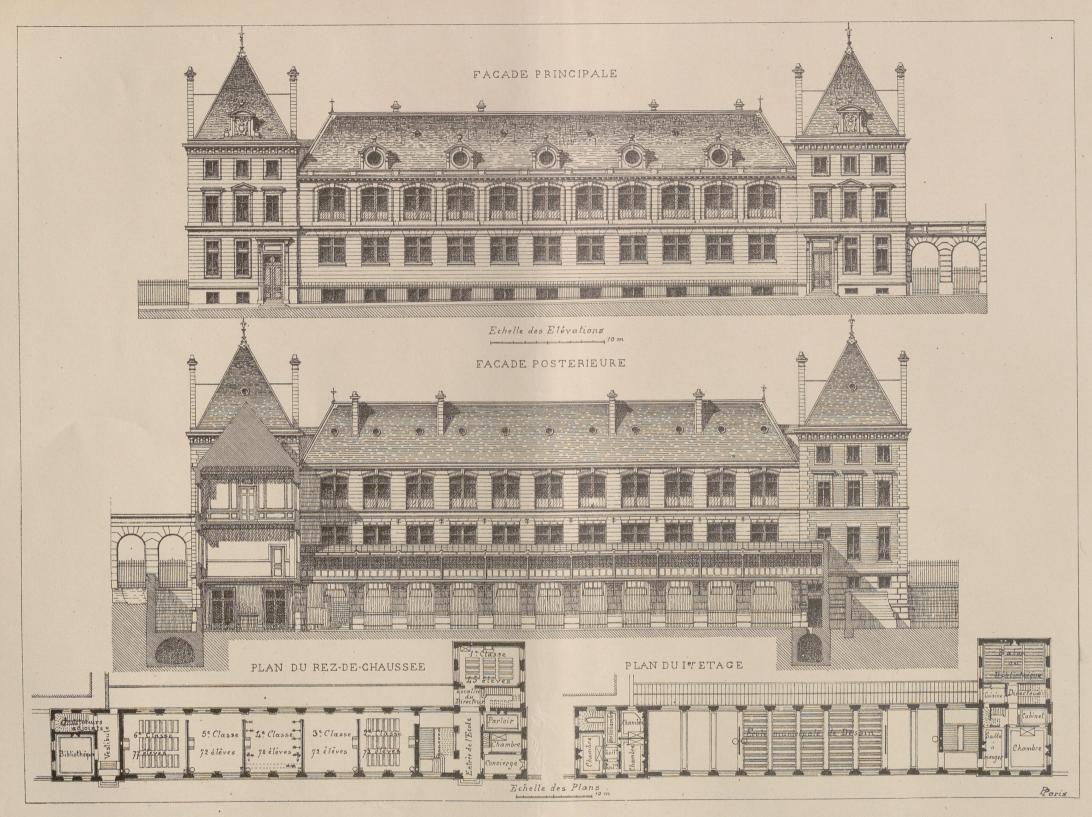
Les bâtiments de l'Exposition. — La conservation d'une partie des bâtiments du Champs-de-Mars étant aujourd'hui chose décidée, on va se mettre immédiatement au travail pour assurer la solidité de ces constructions. En ce qui concerne spécialement le dôme central, œuvre de M. Bouvard, certains remplissages qui n'avaient été faits qu'à titre provisoire, seront remplacés par de nouveaux ouvrages à titre définitif.

Une grille en fer, sorte de treillage de un mètre trente de hauteur, enfermera le Champ-de-Mars.

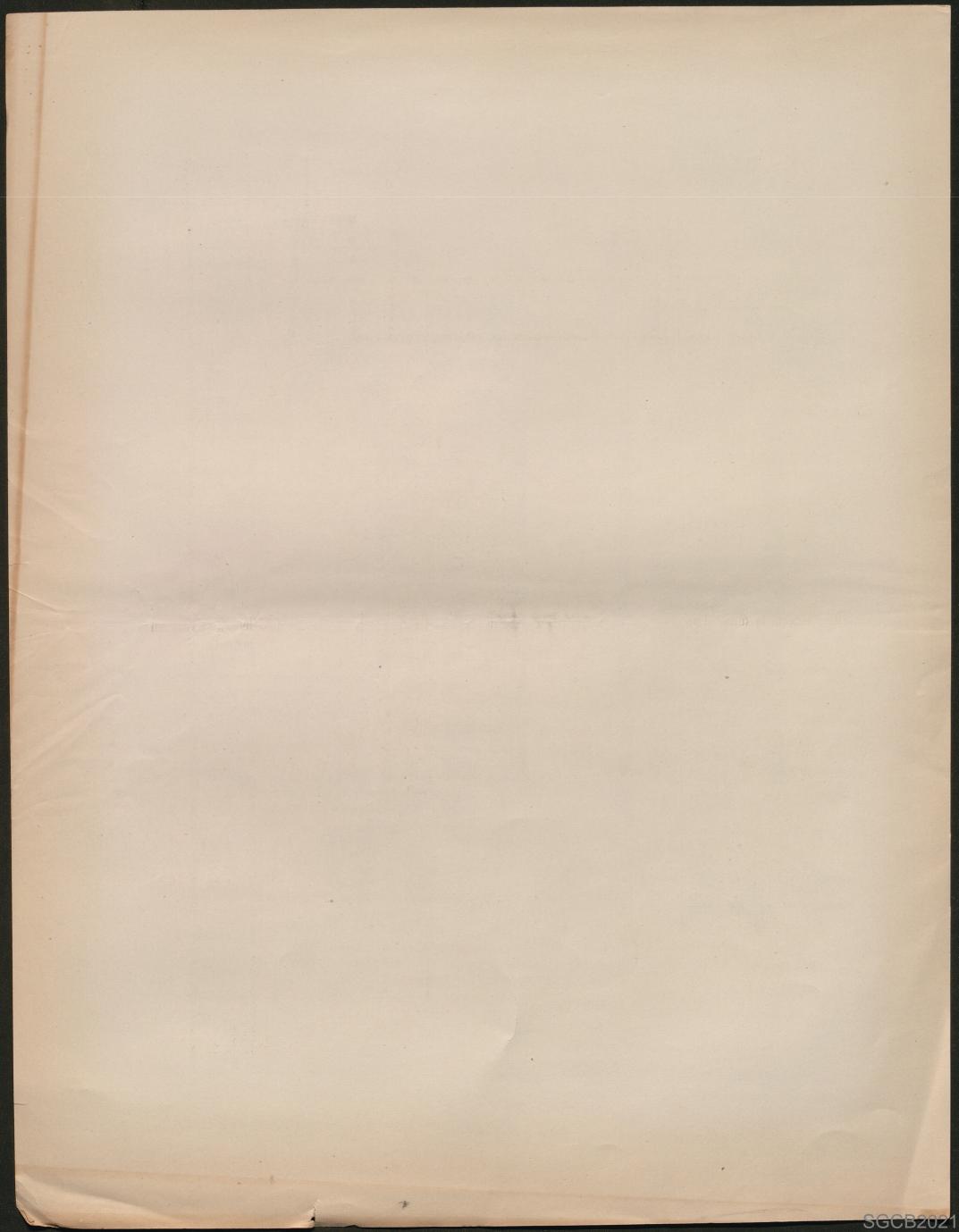
On estime à deux millions la dépense qu'entraîneront ces divers travaux.

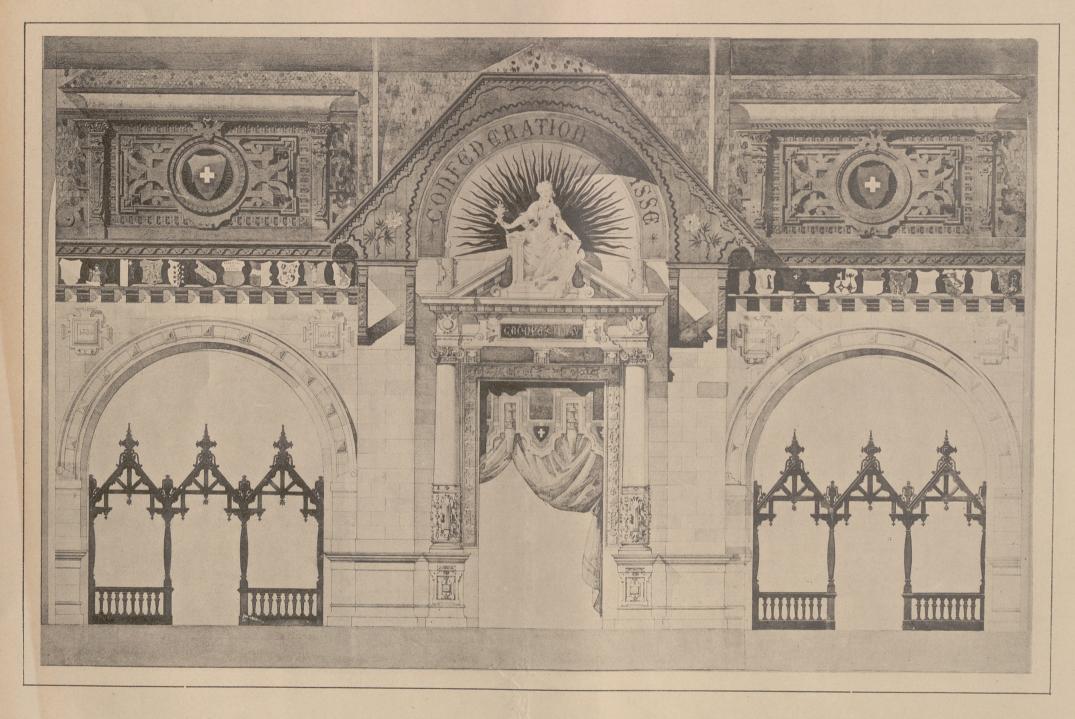
Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. - IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17. RUE CASSETTE.



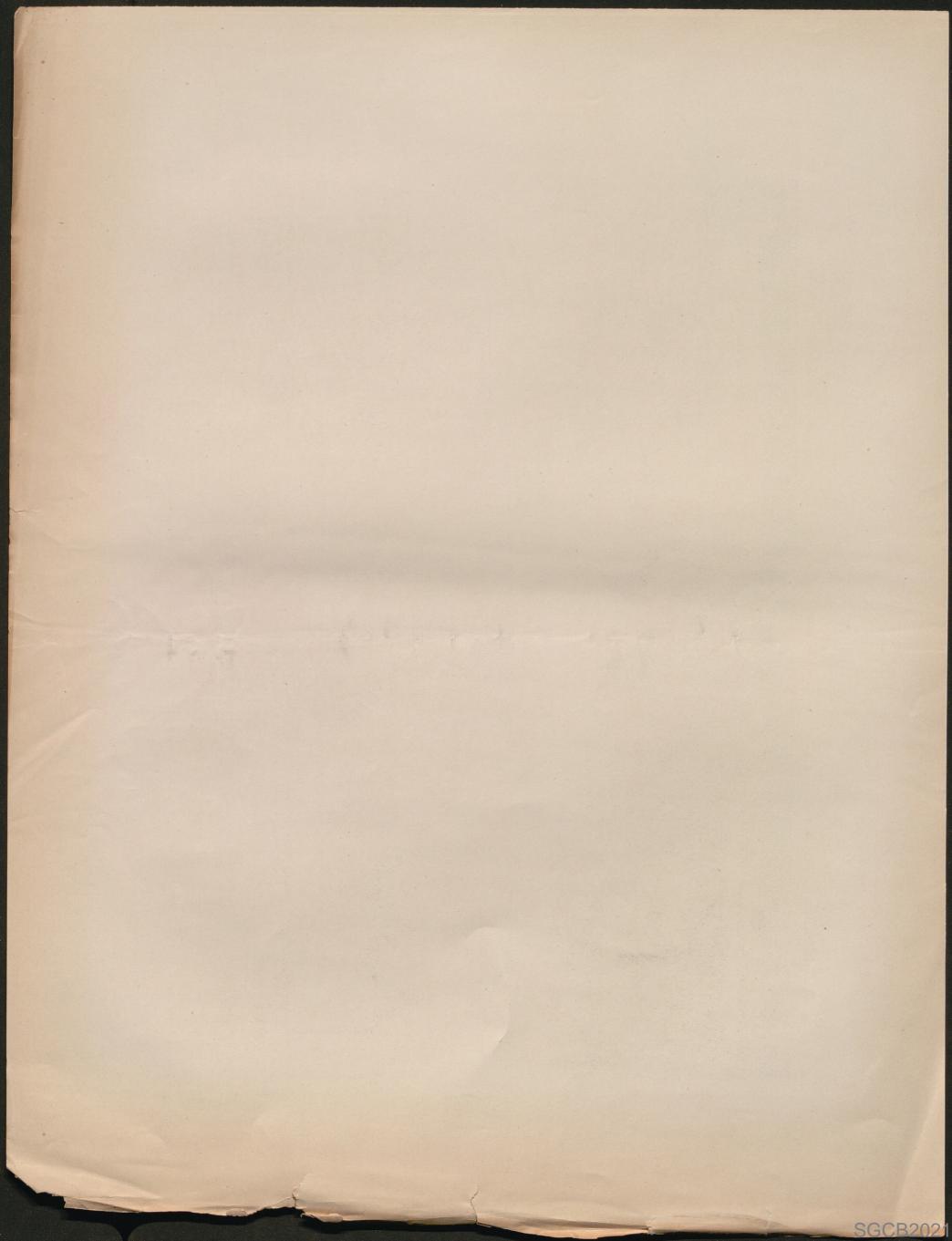
Ecole du Musée, a Tours \_ Arch M. Delaire





LA SECTION SUISSE A L'EXPOSITION DE 1889 \_ ARCH. M. FIVAZ

SGCB202



# PRIX COURANT L'EGAL DES MARCHANDISES EN GROS

SUR LA PLACE DE PARIS

Gote officielle rédigée par les Gourtiers de Marchandises, assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine.

Cours du 14 au 21 juin 1890

	Madries Ma		BOUL ACOUNT	Téc	STOCK	RAFF	IMÉS
SUCRES 1890		ROUX, BASE 88° les 100 k. nets			DES SUCRES INDIGÈNES A PARIS	BONNE SORTE	BELLE SORTE les 100 k. nets
Landi 16 juin Mardi 17 — Mercredi 18 — Jeudi 19 — Vendredi 20 — Samedi 21 — Cote moyenne de la zemaine	34 à 33 75 34 à 34 à 34 à 34 25 à 34 25 à 34 50	31 25 <b>à</b> 31 25 · 31 25 · 31 50 · 31 50 ·	83 75 à 83 75 83 75 84		79.253 78.444 77.522 77.162 75.867 74.816	103 50 103 50 103 50 103 50 103 50 103 50	104 50 104 50 104 50 104 50 104 50 104 50
HUILES (les 100 kilogrammes hors barrière.) 1890	BRUTETOUS PUTS les 100 k.	ÉPURÉE EN TONN. les 100 k.	LIN BRUTS TOUS FUTS les 400 kil	1	PRITS FINS PRITS FINS Proposition of the proposition of the proposit	NOIM OFFICIAL	DE PARIS
Lundi 46 juin . Mardi 47 — . Mercredi. 48 —	70 69 50 70 70 50 70 50 70	80 79 50 80 80 50 80 50	57 ·	Ma Me Jer Ve	ndi 16 juii rdi 17 — preredi. 18 — adi 19 — ndredi. 20 — medi 21 —	36	46.250 46.200 46.150 46.050
COURS DES MÉTA Paris, le 23	AUX PRECIEUX		end. FARI	NES	(Cours des 19	marques à	159 kil. bruts
Piastres mexicaines. Souverains anglais. Banknotes. Aigles des États-Unis. Guillaume (20 marks) Impériales (Russie). Couronnes de Suède. Duc. d'Autr. k. 3,388 Piastres. Lires Italiennes.	9 à 1,000/1000, p et mex : 88. LETS DE B <b>A</b> NQ	pair	0 70 3 95 5 25 5 33 5 80 4 60 10 60 3 suif (k 3 suif (k 3 suif (k 4 cide 4 cide 6 nance 6 cide 6 cide	ie. 2 li. 2 li. 2 oouc ndu es stés stés olé	SUIFS (Pri cherie de Paris) A 44° enfûté, d ar jue de sapon arique de distilla de distilla	5 54 . 54 2: 53 75 54 . 54 2: x aux 100 kilk 33 4/2 en pains. toutes prove- dification	5 52 25
Autrichiens Russes Hollandais Belges 3 0/00. Suédois Américains		1 99 2 46 2 08 3 . 0/00 1 36 0/0	A L'AC	QUI7	UX — 21 juin	os. 1090 m	Cours de la sem. corres.  de de de 1889 1888
Italiens Suisses Le comptoir ainsi qu'il suit	LYON-ALE les matière	1/2 0/0 1/2 0/0 MAND ach s précieuse	miè	e Ch ordi	nili en barres, minaire livr. Have lingots et plaquest Selected	vre 157 50 157 vre 152 50 152 ves 160	E0 112 50 210 50 107 50 205 115 197 50 118 75 202 50
Vieux Paris Boîtes montres Or plein Or creux Jaseron MA	et tabatieres TIÈRES D'ARGE	242 à 245 235 à 240 235	Etain Étain	Ban Billi Dét	roits	enu 258 75 260 255 . 255 252 50 253	147 50 180 247 50 220 243 75 247 50 75 440 245 217 50
Vieux Paris Coq Nouveav 2° Titre Platine Lingois d'ur	le	gramme 4.70	Plomi man Id. Zinc d	property of the Si	ovenances diver ordin. liv. Havid. livr. Ps lésie liv. Havids	ses. 34 . 33 ris. 34 75 34 776. 62 64	50 48 25 42 50
Piastres du Chi	t doré, perte		: -/-   = 👗	- Catro	Paris	61 50 61	48 25 42 50

# MATIERES PREMIÈRES ET PRODUITS CHIMIQUES (Allemagne) et (Autriche)

Cours du 23 avril au 16 juin 1890 (divers changements à partir du 9 juin 1890).

Cours nominal des monnaies allemandes = le mark [m] vaut 1 fr. 25,

le pfening (pf.) vaut 0,0125 = le florin (fl) vaut 2 fr. 50, le kreutzer (kr) vaut 0,025.

	ALLEMAGNE Hambourg	AUTRIC. Vienne	and and a subsection		IAGNE ourg	AUTRIC. Vienne
ar no still at the area at	M. Pf. M. Pf	Fl. Kr.		M. Pf.	M, Pf.	Fl. Kr.
Acide citrique anglais 1 kil.  — allemand — — vinaigre 40 0, 0. — sel brut. 400 kil. — sel pur. 1 kil. — nitrique, brut. 100 kil. — sulfurique anglais. — — pur. — borique blanc pur. — — Albumine vegetale. 1 kil. — animale. — — — Alcool retifié. 0,798 — — — Alcool retifié. 0,798 — — — Suède. — — — Suède. — — — Antieklore. — — — Antieklore. — — — esprit 960 (E. 0,880) — — — mêtal. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	3 50 3 67 3 60 3 75 3 60 3 77 3 40 45 3 65 65 65 77 65 68 2 8 2 60 3 77 0 60 4 80 4 81 81 85 6 82 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	2   2   3   3   3   3   3   3   3   3	lodure de potassium.  Indigo Kurpah courant.  — Bengale fin. — Jus de citron Messike.  Magnésie anglaise. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	44 75 120 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 125 0 0 0 0 125 0 0 0 0 125 0 0 0 0 125 0 0 0 0 0 125 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	15 ** 0 ** 0 ** 0 ** 0 ** 0 ** 0 ** 0 **	8 75

(Reproduction expressément interdite).

# MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS CHIMIQUES

### ITALIE (Place de Gênes)

(LA LIRE AU COURS)

Cours du 10 avril au 16 juin 1890.

Divers changements à partir du 9 juin 1890.

# Acide citrique. le kil. b muriatique . 100 kil. nitrique . 5 sulfurique . 9 Anis . 9 Alun . 9 Baume du Perou . le kil. de de copahu . 9 Bichromate de potasse . 100 kil. Borax cuffiné . le kil. Bois de teinture campèche . 100 kil. b de St-Domingue . 9 i jaune . 9 11 » 13 » 100 » 13 » 4 50 13 100 13 » 80 » » » » » » » » » 55 25 18 2 5 4 30 19 2 6 6 50 » » 30 20 65 » » 65 » 1 63 65 8 61 63 8 5 42 5 24 5 24 0 63 63 60 7 7 1950 536 6 6 6 4 55 5 43 53 26 6 1 65 » 40 » » 50 50 » » » » » » » » 25 40 200 55 150 10 7 54 32 17 28 35 18 90 3

# PRIX COURANT A PARIS DES COULEURS D'ANILINE

RÉDIGÉ PAR DES COURTIERS ASSERMENTÉS

Cours du 10 avril au 16 juin 1890.

Divers changements à partir du 9 juin 1890.

COULEURS POUR TEINTURES ET IMPRESSIONS POUR LAINES  COTONS, SOIES, CUIRS, ETC.  Fuchsine ordinaire	Marine The Marine Committee of the St		
Fuchsine ordinaire	COULEURS POUR TEINTURES ET IMPRESSIONS POUR LAINES		
Eosine soluble à l'eau jaunâtre	COTONS, SOIRS, CUIRS, ETG.		
Eosine soluble à l'eau jaunâtre	Fuchsine ordinaire le kil	47	
Eosine soluble à l'eau jaunatre	Ponceau pour laine set aignent à l'entre sel		
Vert an méthyle émeraude	furique (1re concentration)		20
Vert an méthyle émeraude	» » à eau violette		
Vert an méthyle émeraude	Coreline à l'eau rouge	1)	9
Vert an méthyle émeraude	» à l'eau jaune	12	
" p pour remontages   47 p pour remontages   46 p pour remontages   40 p p p p p p p p p p p p p p p p p p	Vert au méthyle émeraude	14	STATE OF
" p pour remontages   47 p pour remontages   46 p pour remontages   40 p p p p p p p p p p p p p p p p p p	b launatre bleuatre		
" p pour remontages   47 p pour remontages   46 p pour remontages   40 p p p p p p p p p p p p p p p p p p	Vert en poudre, qualité purifiée, nuance B	D	3
" p pour remontages   47 p pour remontages   46 p pour remontages   40 p p p p p p p p p p p p p p p p p p	taux, J	9	2500
Bleu alcalin, Guernesey. le kil. 21 prouge. 25 moyen. 28 moyen. 28 pur. 38 lumière. 38 moyen. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 39 lumière. 39 A R. ou violet éclair. 39 par. 30 par. 30 pur. 30	» » 4 B» »	20-48	
Bleu alcalin, Guernesey. le kil. 21 prouge. 25 moyen. 28 moyen. 28 pur. 38 lumière. 38 moyen. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 39 lumière. 39 A R. ou violet éclair. 39 par. 30 par. 30 pur. 30	» moyen »	17	
Bleu alcalin, Guernesey. le kil. 21 prouge. 25 moyen. 28 moyen. 28 pur. 38 lumière. 38 moyen. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 39 lumière. 39 A R. ou violet éclair. 39 par. 30 par. 30 pur. 30	Bleu spécial pour coton, verdèire	20	"
Bleu alcalin, Guernesey. le kil. 21 prouge. 25 moyen. 28 moyen. 28 pur. 38 lumière. 38 moyen. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 38 pur. 39 lumière. 39 A R. ou violet éclair. 39 par. 30 par. 30 pur. 30	bieuâtre	12	
Bleu alcalin, Guernesey. le Kil. 21 "	rougeatre b	12	10
Bleu alcalin, Guernesey	BLEUS ALCALINS OU NICHOLSON		
Bleu alcalin, Guernesey	Qualité extra		
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.			
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	bleu alcalin, Guernesey le kil	21 25	1)
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	moyen»	28	20
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	» lumière	42	20
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	» A R. ou violet éclair		
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	Bleu soluble, rougeâtre.	0	20
Bleu marine.  Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.  Noir bleu, très concentré B.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.  R.	» supérieur»	25	1)
COULEURS SPÉCIALES POUR PAPETERIE  Rouge Magenta	Bleu marine	12	Section 1
COULEURS SPÉCIALES POUR PAPETERIE  Rouge Magenta	Noir bleu, très concentré B	20	20 20
COULEURS SPÉCIALES POUR PAPETERIE  Rouge Magenta	y fre nuance B ou R		2
COULEURS SPÉCIALES POUR PAPETERIE  Rouge Magenta	Brun Bismark, qualité extra	18	,
Rouge Magenta. le kil			
Violet mauve	COULEURS SPECIALES POUR PAPETERIE		
Bleus pour remplacer les bleus de Berlin B	Rouge Magenta le kil	The second second	
Bleus pour remplacer les bleus de Berlin B	Rose vif (papier d'affiches)	BOX CONTROLS	20
COULEURS SPÉCIALES POUR FABRICANTS D'ENCRE  Noir bleu pour encre	Rights nour remniacer leg hieug de Rorlin R	*	2)
COULEURS SPÉCIALES POUR FABRICANTS D'ENCRE  Noir bleu pour encre	Orangé pour remplacer l'orangé au chrome .	14	2
Noir bleu pour encre	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Rouge carmin très vif	COULEURS SPÉCIALES POUR FABRICANTS D'ENCRE		
Rouge carmin très vif	Noir bleu pour encre	,	D
Bleu soluble à l'eau B	Violet, nuance BB		20
	Bleu soluble à l'eau B	2	

(Reproduction interdite.)

### TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

#### Du 18 juin 1890.

Du 48 juin 4890.

4º arr. — Rue Pavée, 49. — Prop., M. Nusillard. — Arch., M. Latruffe ainé, avenue Marceau, 25. — Construction.
5º arr. — Rue du Cardinal-Lemoine, 79. — Prop., M. Pierceau. — Arch., M. Charles Barié, rue Nicole, 7. — Diverses modifications.

12º arr. — Rue Villiot, 27. — M. Coste (principal locataire). — Scrélévation d'écuries (1 étage).

13º arr. — Bollevard Masséna, 84. — Prop., M. Lespérat. — Bas édifice.

15º arr. — Rue de Javel, 26. — Prop., M. Gossey. — Arch., M. L. Pène, rue Lecourbe, 175. — Bas édifice.

16º arr. — Rue de la Pompe, 70. — Prop.. M. Ch. Ribot, rue Decamps, 43. — Arch., M. Louis Salvan, boulevard Beaus jour, 59. — Construction.

18º arr. — Rues Lamarck et des Saules. — Prop., M. Jean Combes, Rue Caulaincourt. 40. — Petite construction.

20º arr. — Rue Piat, 27 présumé. — Prop., M. E. Claveau. — Construction.

— Rue des Haies, 91. — MM. Dutartre et Plomb, locataires. — Construction.

- Construction.

#### Du 19 juin 1890.

6° arr. — Boulevard Saint-Germain, 414 et rue Serpente, 34. — Prop., M. Emile Martinet, rue Mignon 2. — Arch., M. J.-J. Despras, rue d'Athènes, 47. — Deux bâtiments d'habitation et atelier.

12° arr. — Avenue Daumesnil, 259. — Prop., M Alfred Bayard, rue de la Grange-aux-Belles, 39. — Arch. M. E. Richard, boulevard Arago, 2. — Construction.

15° arr. — Rue des Cévennes, 31 présumé. — Prop., Société générale pour le patronage des détenus libérés. — Arch., M. P. Portal, rue Montaigne, 41 bis.— Constructions. — Impasse Collineau, 4. — Prop., M. Jules Buy, rue de Dantzig, 48. — Hangar,

— Impasse Collineau, 4. — Prop., M. Jules Buy, rue de Dantzig, 48. — Hangar,

16° arr. — Rue du Point du-Jour, 43. — Prop., M. E. Patin, y demeurant n° 9. — Arch., M. E. Toutain, rue Molitor, 32. — Hôtel. — Rue Picot, 2 et avenue Bugeaud, 24. — Prop., Mme veiwe Brigaudin, rue de Sontay, 2. — Arch., M. A. Vaillant, avenue de Villiers, 408. — Petit annexe.

18° arr. — Rue de la Charbonnière, 24-26. — Prop., M. Fry, boulevard de La Chapelle, 404 bis. — Arch., M. C. Neyrus, rue de La Chapelle, 46. — Construction. — Cité H. rmel. — Prop., M. Bourdaire fils, rue du Baigneur, 41 bis. — Construction.

19° arr. — Rue Meynadier, 48. — Prop., M. Jacques. — Arch., M. Math. Moreau, place Armand Carrel, 3. — Construction.

20° arr. — Rue des Pavillons, 48. — Prop., M. Rondot.— 20° arr. — Rue des Pavillons, 18. — Prop., M. Rondot.—

#### Du 20 juin 1890.

Du 20 juin 1890.

4º arr. — Rue de Crillon, 47 et rue de l'Arsenal. - Prop., Sceiété des amis de l'enfance, rue de Crillon, 45. — Arch., M. Hardy, rue du Bac, 32. — Bâtiment.

11º arr. — Avenue Ledru-Rollin, 69 présumé. — Prop., M. Lamberget, rue des Pyrénées, 245. — Arch., M. G. Coutoux, rue Crozatier, 47. — Construction.

13º arr. — Rue de Tolbiac, 4, 5 et 6, et rue novelle projetée. — Prop., M. Claude Guichon, rue du Grand-Prieuré, 27. — Arch., M. P. Guérin, rue Lafayette, 53. — Trois constructions et une construction.

14º arr. — Rue du Champ-d'Asile, 39, angle rue des Plantes. — Prop. et arch., M. H. Tassu, boulevard Pereire, 467. — Construction.

— Rue du Château, 144. — Prop., M. Godet. — Surélévatien (1 étage) et annexe intérieure.

— Rue Dareau, 45, et rue Saint-Gothard, 6. — Prop., M. Ravel. — Arch., M. Grosmaire, rue de la Tombe-Issoire, 82. — Pavillon (2 étages).

— Rue de l'Ouest, 82, angle rue des Croisades. — Prop., M. Bohler, rue Poncelet, 22. — Arch., M. F. Espé, avenue des Ternes, 80. — Surélévation (1 étage).

Du 21 juin 1890.

#### Du 21 juin 1890.

9º arr. — Rue de Trévise, 13. — Prop., M. Dru. — Surélévation (tétage).

11° arr. — Avenue Ledru-Rollin, 77. — Prop., M. Girardot. Arch., M. Lapore, rue Charlot, 43. — Construction. 12° arr. — Rue de Picpus, 48. — Prop., M. Roux, rue Saint-Maux, 78. — Bàiment d'habitation.

13° arr. — Rue du Château-des-Rentiers, 162. — Prop., MM. Ti veillot et Décugis, rue des Halles, 26. — Arch., M. E. Garot, boulevard de Beaumarchais, 46. — Magasin et habitation pour gardian

bitation pour gardien.

16°: rr. — Rue des Sablons, 87. — Prop., M. Baratoux, rue des Sablons, 82. — Arch., M. Louis Salvan, boulevard Beauséjour, 59. — Hôtel avec écuries et remises,

17° arr. — Boulevard des Batignolles, 50. — Prop., M.

Transformation intérieure.

Lucien Puteau. — Surélévation (4 é aue).

Avenue de Wagram, 135. — Prop., M. E. Picot. — Arch., MM. Sellier et ch. Cartigny, rue de Prony, 95. — Transformation intérieure.

Transformation intérieure.

19 arr. — Rue du Général-Brunet (Villa des Prévoyants).

Prop., M. Goblé, passage Delcssert. 5. — Arch., M. Paul Fouquiau, rue clément Marot, 10. — Construction.

— Rue du Général-Brunet (villa des Prévoyants). — Prop., M. Fritz. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.

— Rue du Général-Brunet (villa des Prévoyants). — Prop., M. Reumond. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.

— Rue de Mouzaïa (villa du Progrès). — Prop., M. Henri Prouvest. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.

— Rue de Mouzaïa (villa de Bellevue). — Prop., M. Minet.

— Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.

20 arr. — Rue des Gatines, 43. — Prop., Mme veuve Falateuf. — Arch., M. Delacroix. Construction.

#### Du 23 juin 1890,

Du 23 juin 1890,

3° arr. — Rue de Turenne, 114. — Prop., M. Reclus, y demeurant. — Arch., M. Mayer, avenue de la Bourdonnais, 14. — Atelier d'horlogerie.

8° arr. — Avenue de Friedland, 38. — Prop., Mme la baronne James de Rothschild. — Arch., MM. Sellier et Cartigny, rue de Prony, 95. — Construction annexe.

13° arr. — Quai d'Austerlitz, 45, angle rue Fulton. — Prop., Mme Marotte. — Arch., M. Dalbin, rue Boccador, 3. — Ecurie et remise.

15° arr. — Rue Alphonse, 58. — Prop., Mme veuve Mathieu, rue Alphonse, 58. — Arch., M. Guibout, rue du Commerce, 32. — Surélévation (1 étage).

— Rue Roussin, 9. — Prop., M. Berthier, rue Roussin, 83. — Arch., MM. Sorets père et fils, rue Roussin, 83, — Construc,ion (6 étages).

17° arr. — Avenue des Ternes, 45. — Prop., M. Tranchant. — Arch., M. Lorin, avenue des Ternes, 47. — Surélévation (2 étages).

Du 24 inin 1890.

### Du 24 juin 1890.

12° arr. — Rue du Colonel-Oudot, 7. — Prop., M. Barreau, rue Titon, 9. — Arch., M. Correy, rue de Rome, 167. — Construction intérieure.

— Construction intérieure.

— Angle boulevard Soult, 13 projeté et rue du Colonel-Oudot. — Prop., M. Blanchet, chaussée de l'Etang, 30, à Saint-Mandé. — Construction.

13° arr. — Rue Cacheux et boulevard Kellerman, 94. — Prop., M. Badaillat, y demeurant. — Arch., M. Bolatre, en-trepreneur de menuiserie, rue des Cinq-Diamants, 19. — Ma-

gasins.

14° arr. — Rue Vereingétorix, 70. — Prop., M. Boutaric, même rue, 102. — Surélévation (1 étage).

17° arr. — Rue Ampère, 36. — Prop., M. Weyher, y demeurant. — Arch., M. Mesves, boulevard des Invalides, 36. Surélévation pour atelier.

20° arr. — Rue de la Mare, 78. — Prop., M. Brunot, y demeurant. — Arch., M. Carolet, passage Ménilmontant, 31 — Construction.

- Construction.

- Rue des Pyrénées, 66. - Prop., M. Muller, y demeu-ant. - Arch., M. Triboulet, quai du Marché-Neuf, 4. -Surélévation (2 étages).

#### Du 25 juin 1890.

9° arr. — Rue Léonie, 6. — Prop., Mlle Bouquet et C°, rue Léonie, 4-6. — Arch., M. Humbert, rue de la Rochesoucauld, 46. — Construction annexe.

12° arr. — Angle avenue de Saint-Mandé et rue Fabre-d'Églantine. — Prop., Société philanthropique, rue des Bons-Enfants, 21. — Arch. M. Wilher Chabrol. — Construction.

13° arr. — Rue Jenner et place Pinel, 8. — Prop., MM. Lheste, Delannoy et C°, rue Boucry, 16. — Deux hangars pour écurie, bureau et loge de concierge.

15° arr. — Rue Viala prolongée et rue Dupleix. - Prop., M. Carouset, boulevard Malesherbes, 60. — Maison et atelier de serrurerie.

16° arr. Rue Mozart, 83. — Prop., M, Daigremont. — Arch., MM. Desjardins et Lallement, rue Caumartin, 39. — Construction.

-- Rue de Siam, 3. -- Prop., M. Thomasset, rue Ganne-neron, 45. -- Arch., M. Walwein, rue de Clichy, 54 bis. --Construction.

17° arr. — Rue Saussure, 145. — Mme veuve Tourte, locataire, avenue Victor-Hugo, 66, à Levallois-Perret. — Petite maison.

tite maison.

18° arr. — Rue Boucry, 30. — Prop., Mme veuve Cottin, rue de La Chapelle, 148. — Arch., M. Merle, rue de La Chapelle, 148. — Constructions.

— Rue Pierre-Picard, 18-20. — Prop., M. Cartier, rue Rodier, 58. — Surélévation d'ateliers (2 étages).

19° arr. — Rue Laumière. — Prop., M. Picault, route de Flandre, 30, à Pantin. — Arch., M. Lesieur, boulevard de Stains, 20, à Aubervilliers. — Construction (4 étages).

20° arr. — Sentier des Hauls Montibeufs, 13 supprimé. — Prop., M. Foucher, rue de Ménilmontant, 51-53. — Arch., M. Carolet, passage de Ménilmontant, 31. — Construction.

## BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

#### RESULTATS

Ont eu lieu les adjudications ci-après Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre

39. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en un lot, de l'entreprise des travaux relatifs à l'entretien des urinoirs en ardoise isolés et adossés avec loitures ou écrans, pendant les années 1890 et 1891.

Montant, 24,000 Société des Ardoisières d'Angers (Larivière), 470, quai Jem-mapes, adj. à 23,80 de rabais.

40. - Le Samedi 21 ju n 1890. - Adjudication, au ra-0. — Le Samedi 21 ju n 1890. — Adjudication, au ra-bais, en trois lots, des travaux de terrassements et de ma-çonnerie d'égout à exécuter : 1º boulevard de Charonne; 2º place Pinel et rue Esquirol; 3º rue Súint-Lambert, Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

rielles.

Soulevard de Charonne. — 120,040 65.

M. Cante, 22, rue Letellier, adj. à 30,20 de rabais.

Place Pinel et rue Esquirol. — 48,563 16.

M. Lerousseau, rue du Pont-aux-Choux, 8, adj. à 35,40

Rue Saint-Lambert, — 44,934-39. M. Brunet, 43, rue du Moulin-Vert, adj. à 37,20 de rabais.

41, — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, esept lots des travaux de: 1º Terrasse et Maçonnerie; 2º Charpente; 3º Couverture et Plomberie; 4º Canalisation et Appareits pour le gaz; 5º Menuiserie; 6º Parquetage; 7º Servirerie, à exécuter pour la construction d'une salle de fêtes, rue Lecourbe, rue Pétel et rue Péclet (15º arrondissement). Travaux classés dans la 2º catégorie (grands travaux d'architectura). travaux d'architecture).

Terrasse et maçonnerie.

M. Finet, 5, rue Dutot, adj. à 39,90 de rabais.

Charpente. — 22,536.

M. Guillotin, 77, rue de Lourmel, adj. à 45 de rabais.

Couverture, plomberie. — 34,379.

M. Deroux, 426. rue du Château, adj. à 38,20 de rabais.

Canalisation et appareils à gaz. — 46,541.

M. Bengel, 64, avenue Parmentier, adj. à 47,70 de rabais.

Menuiserie. — 48,832.

M. Bengel, 64, avenue Parmenter, aul. a 47,10 de rabais Menuiserie. — 48,803. M. Gauxier, 2, rue Broussais, adj. à 32,60 de rabais-Parquetage. — 10,845. M. O. André, ateliers de Neuilly, adj. à 26,50 de rabais. Serrurerie. — 40,583. M. Collet, 24, rue Labrouste, adj. a 31,90 de rabais.

Terrasse et maçonnerie. — 171,715. 2. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en trois lots, des travaux de: 1º Terrasse et Maçonnerie; 2º Cou-

verture et Plomberie: 3º Menuisèrie, à exécuter pour la construction d'un gymnase municipal, rue Huygens (11º arrondissement). Travaux classés dans la 2º catégorie (grands travaux d'architecture).

Terrasse et maçonneriee — 70,000.

M. Marc, 44, rue Pérignon, adj. à 39,90 de rabais.
Couverture, plomberie. — 13,000.

M. Liefquin, 20, rue du Luxembourg, adj. à 32,20 de ra-

hais.

Menuiserie. - 12,000. M, Gay Lancermain, rue Victor-Cousin, 11, adj. à 35.20 de rahais

Tribunal de commerce, - 19 juin.

Construction d'une station suburbaine du service des enfants assistés à Châtillon (Seine).

Terrasse et maconnerie. - 114,939 12. M. Guillon, impasse Compoint, 18, adj. à 39,80 de rabais.
Charpente. — 19.359 47.

M. Fleuraut, avenue des Gobelins, 62, adj. à 39,20 de ra-

ais.

Couverture et plomberie. — 42,136 84.

M. Allain, 168, houlevard Voltaire, adj. à 37,70 de rabais.

Menuiserie. — 34.143 69.

M. Reclin, à Gentilly, adj. à 36,05 de rabais.

Serruerie. — 24,181 90.

M. Colet, 24, rue Labrouste, adj. à 39,30 de rabais.

Peinture et vitrerie. — 16,568 13.

M. Godard, 35, rue de Lyon, adj. à 49,60 de rabais.

Pavage et canalisation. — 16,457 49.

M. Grandchamps, 36, rue du Ponceau, à Châtillon, adj. à 6,40 de rabais.

36,10 de rabais.

M. Allioli, 36, rue du Roi-de-Sicile, adj. à 39,80 de rabais. Appareils et canalisation pour le gaz. — 9,942 35. M. Robin fils, 75, rue de la Boëtie, adj. à 40,50 de rabais.

Mairie d Asnieres. - 20 juin. Prolongement de l'égout de la rue de Nanterre.
Montant, 7.000.

MM. Joyeux fils et Freton, à Paris, adj. á 3,30 de rabais. Assistance publique. - 25 juin.

Fourniture des spiritueux nécessaires au service de la Pharourniture des spritueux nécessaires au service de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris, pendant le troisième trimestre de 1890, suvoir :
Alcool du Nord, à 90°, 8,000 litres,
M. Alfred Colas, à l'Entrepôt, adj. à 0,40 le litre,
Rhum à 54°, 8.000 litres.
M. L. Guillier, 9, rue Poulletier, adj. à 0,60 le litre.

Assistance publique. - 25 juin.

Fourniture du sucre raffiné en pains pour le service des hô-pitaux et hospices civils pendant le troisième trimestre de 1890.

40,000 kil. de sucre. M. Lebaudy, rue de Flandre-Villette, 19, adj. à 402,18 les 100 kil.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

#### DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Avis. — Le Moniteur général portant la date du samed est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expe-dié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les resultats des adjudications qu'i ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont Leusmis le 694d2 802r

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

43. — Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en trois lots, de l'entreprise des travaux de pavage à exécuter pour le relevé à bout de diverses voies.

Le samedi 5 juillet 4890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture, (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet de la Seine ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipaux, du receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication au rabais et

sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de pavage à exécuter pour le relevé à bout de diverses voies de

L'entreprise est divisée en trois lots, conformément au

tableau ci-après :

40º lot. — Rue du Faubourg-Poissonnière (entre les rues 4° lot. — Rue du Faubourg-Poissonniere tentre les rues d'Enghien et Lafayette. — Nature des travaux, relevé à bout sur fondation de béton. — Montant de l'entreprise, 35,600 fr. — Frais approximatifs, 350 fr. 2° lot. — Avenue de Châtillon (entre l'avenue d'Orléans et les glacis des fortifications. — Nature des travaux, relevé à bout sur fonda ion de sable. — Montant de l'entreprise, vient le comparation de l'entreprise, page fr

a bout sur fondahon de sable. — Montant de l'entreprise, 54,314 fr. 88. — Frais approximatifs, 900 fr. 3º lot. — Quai Saint-Bernard. — Nature des travaux, relevé à bout sur fondation de sable. — Montant de l'entreprise, 94,598 fr. 95. — Frais approximatifs, 4,450 fr. Il n'est pas exigé de cautionnement.

Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

cation.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (bureau de la voie publique, des
promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra
en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fètes exceptés), de onze heures à quatre heures.

44. — Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en six lots, de l'entreprise des tranaux de mise en état de viabitié de l'avenue de la République entre le boulevard Richard-Lenoir et la cité Bertrand (11e arrondissement).

Le samedi 5 juillet 1890, à une heure et demie après-Le samedi 5 juillet 4890, à une heure et demie aprèsmidi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet de la Seine, ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipalx, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de mise en ctat de viabilité de l'avenue de la République, entre le boulevard Richard-Lenoir et la cité Bertrand.

L'entreprise es divisée en six lots, conformément au tableau ci-après :

bleau ci-après :

bleau ci-apres:

4° Partie comprise entre le boulevard Richard-Lenoir et la rue oberkampf.

4° lot. — Travaux de lerrassement, pavage, maçonnerie, fourniture et pose de bordures en granit, etc. — Montant de l'entreprise, 403,723 fr. 63.— Montant du cautionnement, 3,000 fr. — Montant asproximatif des frais d'adjudication, 4,600 fr. — Prayaux de plantation. — Montant ne l'entre-

1,600 fr.

2º lot. — Travaux de plantation. — Montant ne l'entreprise, 22,782 fr. 83. — Montant du cautionnement, 700 fr.

— Montant approximatif des trais d'adjudication, 400 fr.

3º lot. — Construction d'égo its. — Montant de l'entreprise,
114,418 fr. 41. — Montant du cautionnement 4,000 fr. —
Montant approximatif des frais d'adjudication, 4,700 fr.

2º Partie comprise entre la rue Oberkampf et la cité Bertrand

4º lot. — Travaux de terrassenent, pavage, maçonnerie, fourniture et pose de bordure en granit. — Montant de l'entreprise, 404,484 fr. 37. — Montant du cautionnement, 3,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication,

3,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 4,600 fr. 5° lot. — Travaux de plantation. — Montant de l'entre-prise, 33,610 fr. 48. — Montant du cautionnenent. 4,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 600 fr. 6° lot. — Construction d'égouts. — Montant de l'entre-prise, 443,040 fr. 46.—Montant du cautionnement, 5,000 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 2,000 fr. Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Judication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Ilôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des
promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra
en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et
fêtes exceptés), deonze heures à quatre heures.

45.— Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en deux lots, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité et d'assainissement de la rue de Vouillé entre le quai de Javel et la rue Lecourbe (15° arrondissement).

Le samedi 3 juillet 1890, à une heure et demie aprèsmidi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet ou son délégué, en présence du deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cach tées, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité et d'assainissement de la rue de Vouillé, entre le quai de Javel et la rue Lecourbe.

L'entreprise est divisée en deux lots, conformément au

L'entreprise est divisée en deux lots, conformément au tableau ci-après:

4º lot. — Travaux de terrassement, pavage, pour la mise en état de viabilité provisoire, etc. — Montant de l'entreprise, 43,824 fr. 45. — Il n'est pas exigé de cautionnement. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 800 fr. 2º lot. — Construction d'égouis. — Montant de l'entreprise, 209,424 fr. 94. — Montant du cautionnement, 7,800 fr. Les frais d'adjudication, 3000 fr. Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication, along les la calion.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des plan-tations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connais-sance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

Le Préfet de la seine, Signé : E. POUBELLE. Par le Profet : Le secrétaire général de la préfecture, Signé : LAURENCEAU

### FAILLITES

48 juin. — Dame Vasselin, ébéniste, 273, rue Saint-Antoine [7473]. — Ducrocq, négociant en soieries et nouveautés, 21, avenue de l'Opéra (7474). — Masson, fonds de commerce de marchand de vins restaurateur (7475).

49 juin. — Legentil, marchand épicier, 24, faubourg du Temple (7476). — Riffault, marchand de chiffons, 5, rue du Chemin Vert à Puteaux (7477). — Rousset, marchand de vins traiteur, 23, quai Voltaire (7478). — Bousset, marchand de vins traiteur, 23, quai Voltaire (7478). — Pichot, changeur, 23 rue de Dunkerque, demeurant avenue de Villars, 8 (7480). — Audouze, marchand de vins, 44-46, place Clichy (7481). — Dugal, entrepreneur de charpentes, a Saint-Ouen, 66, rue des Rosiers (7482). — Lanux et Dousset, limonadiers, 6, boulevard Saint-Martin (7483). — De Sèze, négociant en cafés, 48, rue Notre-Dame-de-Lorrette (7484). — Mulot, épicier-fruitier, 4, passage Davy, actuellement 81, rue Damrémont (7485). — Plat et Ruffy, fabricants de chapeaux de paille, 79, rue des Petits-Champs (7486). — Pigeard et Cie, fabricants de lanternes, 444, rue Amelot (7487). — II. Bachelier fils, commerce de vins en gros, 3, rue Barbès, à Montrouge (7488). — Sarrat, marchand de vins, 38, rue de la Santé (7494). — Seipel, ancien boulanger, 18, rue de la Santé (7494). — Ecolus, marchand boucher, actuellement à Levallois-Perret, 77, rue Vallier (7494). — Peyri, nourrisseur, Neuilly-sur-Seine, 16, rue de l'Église (7495). — Vandé, ancien directeur-propriétaire de l'agence de publicité des livrets-primes, 104, rue de Rivoli (7496). — Prunières, marchand de vins, 8, rue Sophie-Germain (7497). — Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre les maladies et les accidents corporels, dénommée l'Assurance-Maladies, 4, rue Feydeau (7498).

Maladies, 4, rue Feydeau (7498).

21 juin. — Roussel, loueur de voitures, rue de la Sablonmière (7500). — Veuve Lieberich, café-brasserie, 5, place des
Victoires (7501). — Boudoux et Fasse, fonds de limonad er,
20, boulevard Saint-Martin (7502). — Vincent, gerant de la
maison de banque B. de la Vallée et Cie, banque industrielle,
40, faubourg Montmartre (7503). — Du 20 juin, Violet père,
ancien entrepreneur de déchargement, quai d'Orsay (7490).
22 juin. — Danos, entrepreneur de monuments funéraires,
à Saint-Ouen, 2, avenue du Cimetière (7505). — Dame Heller,
(Jeannette Gugenheim), marchande de chaussvires, 89, avenue de Saint-Ouen, demeurant 77, rue des Moines (7506).

Thomsen, fabricant de meubles, 6, rue Saint-Nicolas (7507).

— Dame Joséphine Behier (veuve Motreuil), fonds de vins
et hôtel meublé, à Saint-Denis, 33, rue du Chemin de fer
(7508).

# COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

					-	
A D D CANDAGGRAFIA		JE JE LE LE	1 -		PRIX de L'ADJUDICATION	NOTAIRES
ARRONDISSEMENTS	PROPRIÉTÉS BATIES	SURFACE	REVENU	MISE	Ie le	OU AVOUÉS
et	PROPRIETES BATTES	JRI	EVI	MI	PB	
DATES DE LA VENTE		SI	1 2		Y.7	adjudicataires
1890	Due Camban 12		00 500	200 000	124 000	Mignon.
1. Art 29 mars.	Rue Mondavi. 4.			200.000	431.000	mignon.
2°	Rue Tiquetonne, 16.	175 9	8.965	60.000	60.050	Francastel.
- 25 - 4° - 22 -	Rue Saint-Marc, 17.	380		350.000	455.100 250.050	Labouret. Benoist.
- 25 -	Rue Cambon, 42.  Rue Mondavi, 4.  Rue Tiquetonne, 46.  Rue Saint-Marc, 47.  Rue du Temple, 18.  Rue Quincampoix, 43.  Rue Quincampoix, 43.	•••			102.000	
	Rues des blancs-manteaux, 40, et du Tem-	1 000 50	10 400	W00 000	WOO 100	
	ple, 44 bis.  Rue des Blancs-Manteaux, 23.	1.369 70 720		275.000	500.400	
_ 29 _			16.780	150.000	216.000	
50 - 25 -	Rue de Bièvre, 28.	155				
6° — 29 —	- 36.		16.220	150.000	345.000	Mignon.
80 - 22 -	Rue Vernet, 13.	294		280.000	230.050	Vandewalle.
	Rues St-Pati, 27, et Chartemagne, 3.  Rue de Bièvre, 28.  Rue du Four, 34.  36.  Rue Vernet, 43.  41.  Rue Saint-Florentin, 44t  Rue de Penthievre, 40.  Faub urg Saint-Honoré, 248.  Rue de l'Entrepôt, 46 (terr. et constr.).	323		175.000	275.000	T. de Marsac.
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Rue de Penthievre, 10.	543 39			815.100 305.050	
	Faub urg Saint-Honoré, 218.	1.220	11.800	120.000	202.000	Allain.
	Rue de l'Entrepôt, 46 (terr. et constr.).				33.000	
11° - 25 - 26 -	Rue Saint-Sabin, 40.		2.150 7.200			
$\begin{bmatrix} - & 20 & - \\ - & 29 & - \end{bmatrix}$	Rue de l'Orillon, 42.  Rue Saint-Sabin, 40.  Boulevard de Belleville, 28-30.  Rue du Chemin-Vert, 420,  Rue Mich Birott, 420,  Rue Mich Birott, 420,	1.400	7.569	90.000	131.000	Delihu.
	Rue du Chemin-Vert, 120,	268 12	College State Stat			
12° — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Rue Michel-Bizot, 133-135, rue Sibuet, 134.	100		80.000	80.050	
<b>-</b> 29 -	Rue de la Colonie, 24.	118 80	500			
14° — 25 —	Rue de l'Eure, 24.	:::	4.305			à l'amiable.
$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Rue Pernety, 35.	1.845		12.250		
	Avenue du Maine, 134.	305 .		40.000		
	terrain.	127		10.000		
15° — 26 — — — — — — — — — — — — — — — — —	Rue Tiphaine 5	349	1.800	8.000 15.000		
170 - 25 -	Rue des Apennins, 14.	160				
	Rue de Vaugirard, 61.			300.000		
_ 29 _	Roulevard Ressières, 53.	575		150.000		
18° - 25 -	Rue Durantio, 11.		6 400			à l'amiable.
— 27 —	Rue des Poissonniers, 101.			10.000		
- 29 - 19° - 27 -	Rue des Solitaires 44.	565		70.000		
	Rue des Mignottes, 4, terrain.	450		5.000		
<b>—</b> 29 —	Rue Lauzin, 9.					
200 - 25 -	Rue Michel-Bizot, 133-135, rue Sibuet, 134. — Rue Buat, 14. Rue de la Colonie, 24. Rue de l'Eure, 24. Rue Pernety, 35. Rue de la Glacière, 196-198.  Avenue du Maine, 134.  Lerrain.  Rue Ronssin, 49. Rue Tiphaine, 5. Rue des Apennins, 14. Rue de Vau, 21 ard, 61.  Avenue des Ternes, 80. Boulevard Bessières, 53. Rue Dun antiu, 14. Rue des Poissonniers, 101. Rue Boz lin, 20. Rue des Solitaires, 41. Rue des Mignottes, 4, terrain. Rue Lauzin, 9.  11. Rue de l'Ermitage, 2. Rue de Volga, 38. Rue Fontarabie, 26, pass. Frequel, 20.	800	4.042			
20° — 25 — 27 —	Rue du Volga, 38.	96		500	1.200	Lemonnier.
_ 20 _	Rue Fontarabie, 26, pass. Frequel, 20,		1.200	10.000		
Seine. 22 —	Maisons-Alfort, rue d'Enfer. — Villemomble, 63, bd du Pelit-Villemomb. —	955 56		3.000		
	Saint-Denis, rue Chabrol, 46, et terrain	551		7.000	8.000	Bonfils.
	Levallois, rue Victor-Hugo, 91.	693 2		40.000		
<u>- 25 - 26 - </u>	Fontenay-sB., boul. de Vincennes, 4. — Stains, route de Gonesse, 69. — ———————————————————————————————————	511		25.000		
	- 71 bis			3.000	3.050	Pellerin.
	73. — 79 bis			8.000		
	Neuilly, avenue de Neuilly, 156,		::	10.000	10.050	
	— avenue du Roule, 76. — Aubervilliers, rue de la Goutte-d'Or, 126. —	215		60.000	100.000	Musnier.
<b>—</b> 27 —	Aubervilliers, rue de la Goutte-d'or, 126.	131 81		2.000		
	Courneuve, route de Flandre, 1. (P.) — Bondy, 45, rue Saint-Denis.	1.265				
- 29	Choisy le-Roi, 16, rue de Sébastopol. —	4.640		40.000	46.000	Adam.
	Vincennes, rue Lejemptel, 44.			30.000		
	Boulogne, Grande-Rue, 45, et r. Mollien. — Saint-Mande, 54, avenue Herbillon. —			14.000		
	Aubervilliers, avenue Victor-Hugo	2.272		18.000	20.000	Castaignet.
	Pantin, rue Benjamin-Delessert, 12. — 18. —	920		44.000		
	- terr, 16	500		4.000		
					0.54	
Updated to		T.	1	1	1	

IMP. CHAIX.

Reproduction interdite.

Le Directeur-Gérant : AJ. DE GRANDSAGNE